Bulletin de la Société entomologique de France, **119** (2), 2014 : 145-176.

Les Fourmis de Polynésie française (Hymenoptera, Formicidae)

par Thibault Ramage

9 quartier de la Glacière, F – 29900 Concarneau <thibault.ramage@hotmail.fr>

Résumé. – Cinquante et une espèces de Fourmis sont recensées en Polynésie française. La connaissance de la répartition de ces espèces sur le territoire est améliorée, avec les premières données pour les îles de Taha'a, Maupiti, Tupai, Tikehau, Tahanea, Aratika, Fakahina, Niau, Rangiroa et Hatu Iti. La possible synonymie de *Carebara tahitiensis* (Wheeler, 1936) avec *C. cornigera* (Forel, 1902) est discutée. La description de *Ponera bableti* Perrault, 1993, est complétée. L'écologie et la biogéographie de chaque espèce sont précisées. Seules *Carebara tahitiensis*, *Strumigenys mumfordi* Wheeler, 1932, et *S. insula* (Bolton, 2000) sont aujourd'hui considérées comme endémiques de Polynésie française. Une clé d'identification permet de distinguer l'ensemble des espèces présentes sur le territoire.

Abstract. – **Ants from French Polynesia (Hymenoptera, Formicidae)**. Fifty-one species of ants are recorded from French Polynesia. The distribution of these species is updated, with the first data for the islands of Taha'a, Maupiti, Tupai, Tikehau, Tahanea, Aratika, Fakahina, Niau, Rangiroa and Hatu Iti. The possible synonymy between *Carebara tahitiensis* (Wheeler, 1936) and *C. cornigera* (Forel, 1902) is discussed. The description of *Ponera bableti* Perrault, 1993, is updated. The ecology and biogeography of each species is specified. Only *Carebara tahitiensis*, *Strumigenys mumfordi* Wheeler, 1932, and *S. insula* (Bolton, 2000) are considered to be endemic of French Polynesia. An identification key to the ants of French Polynesia is proposed.

Keywords. – Formicidae, French Polynesia, identification key, distribution, ecology.

Notre connaissance de l'entomofaune de Polynésie française est partielle et très inégale entre les taxons. Les Fourmis font cependant partie des familles bien étudiées et pour lesquelles nous possédons des travaux récents (postérieurs à 1960). La liste de ces travaux est détaillée par Wilson & Taylor (1967) ainsi que par Perrault (1988). Seules les publications de Cochereau (1974), de Rivière (1979), de Morrison (1996, 1997), de Paulian (1998) et de Krushelnycky (2001, 2006) sont à ajouter ici.

Depuis Wilson & Taylor (1967), aucun travail de synthèse sur les Fourmis de l'ensemble de Polynésie française n'ayant vu le jour, il m'a semblé utile de le réaliser.

Avant l'arrivée de Gérard Perrault en Polynésie française, les entomologistes venus collecter dans ces îles ne disposaient que de peu de temps et s'attardaient plus sur les Coléoptères que sur les Hyménoptères. Ces entomologistes privilégiaient également la recherche de taxons endémiques, situés dans les hauteurs des îles, sans s'occuper des zones de basse altitude où se trouve pourtant la majorité de la diversité (Wheeler, 1908, 1932a, 1932b, 1933, 1935, 1936). Cette approche a mené à une sous-prospection des petites espèces de Fourmis, en particulier celles vivant dans la litière ou dans le sol comme certaines espèces d'*Anochetus* Mayr, 1861, *Ponera* Latreille, 1804, *Carebara* Westwood, 1840, *Solenopsis* Westwood, 1840, *Strumigenys* Smith, 1860 et *Monomorium* Mayr, 1855. Avec le travail de G. Perrault puis ceux de L. Morrison et P. Krushelnycky, nous pouvons voir que ces espèces, considérées comme rares jusqu'alors, sont en fait assez communes. Il est même possible qu'une partie de ces mêmes espèces, considérées jusqu'à présent comme introduites volontairement ou involontairement par l'Homme, soient finalement indigènes en Polynésie française.

État des lieux. – La révision des Fourmis de Polynésie réalisée par Wilson & Taylor (1967) est fondamentale lorsqu'on étudie cette faune. Cet important travail a été complété ultérieurement par les nombreuses révisions taxonomiques réalisées par B. Bolton, pour les genres *Tetramorium* Mayr, 1855, *Monomorium* Mayr, 1855, *Strumigenys* Smith, 1860, *Technomyrmex*

Mayr, 1872 (Bolton, 1977, 1987, 2000, 2007) ou plus récemment *Hypoponera* Santschi, 1938 (Bolton & Fisher, 2011).

De nouvelles révisions sont en cours comme celle des *Pheidole* du Pacifique menée par E. Sarnat et E. Economo, et incluent désormais les méthodes d'analyse moléculaire. Ces travaux sont complémentaires de l'analyse moléculaire des espèces de Polynésie française réalisée par Moorea Biocode (University of California, Berkeley) et SymbioCode (Sylvain Charlat, CNRS-Université Lyon 1).

L'étude des subfossiles de Formicidae de Polynésie française est actuellement en cours par Nick Porch (Deakin University, Melbourne) et elle permettra de préciser l'indigénat ou des dates approximatives d'introduction pour certaines espèces cryptogènes (Nick Porch, comm. pers.).

Les futures études à réaliser sur les Fourmis de Polynésie française porteront sur les taxons endémiques ou possiblement endémiques (*Carebara tahitiensis*, *Strumigenys mumfordi* et *S. insula*) ainsi que sur quelques genres nécessitant une révision taxonomique dans la région indo-pacifique (*Solenopsis*, *Hypoponera*).

Matériel et méthodes

Abréviations. – **MNHN**, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (Claire Villemant) ; **MNHN/CGP**, collection Gérard Perrault ; **MHNG**, Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, Suisse (Bernhard Merz).

HW (head width) : largeur de la tête ; correspond à la largeur maximale de la tête, vue de face et en incluant les yeux. **HL** (head length) : longueur de la tête ; correspond à la longueur maximale de la tête, vue de face, du milieu de la marge occipitale au milieu de la marge antérieure du clypéus. **SL** (scape length) : longueur du scape ; correspond à la longueur du scape sans inclure le condyle. **CI** (cephalic index) : index céphalique ; égal à 100 × HW/HL. SI (scape index) : index du scape ; égal à 100 × SL/HW. **PW** (pronotum width) : largeur du pronotum ; correspond à la largeur maximale du pronotum, vu de dessus. **PH** (petiole height) : hauteur du pétiole ; correspond à la hauteur maximale du pétiole, vu de côté, de son sommet à la partie la plus basse du processus subpétiolaire. PNL (petiole node length) : longueur du nœud pétiolaire ; correspond à la longueur maximale du nœud pétiolaire, vu de côté, c'est-à-dire la distance entre sa limite antérieure (rencontre entre la face antérieure et le pédoncule antérieur) et sa limite postérieure (rencontre entre la face postérieure et le pédoncule postérieur). **DPW** (dorsal petiole width) : largeur du pétiole ; correspond à la largeur maximale du nœud pétiolaire, vu de dessus. **PNI** (petiolar node index) : index du nœud pétiolaire ; égal à 100 × DPW/PW. **LPI** (lateral petiolar index) : index latéral du pétiole ; égal à 100 × PNL/PH.

Les indices sont ceux utilisés par Taylor (1967). Le vocabulaire utilisé pour la morphologie suit Goulet & Huber (1993).

Spécimens examinés. – Les spécimens examinés pour cette étude ont été collectés récemment en Polynésie française par M.-H. Burle (Université Simon Fraser), J.-F. Butaud, M. Charleux (UMR 7041 Archéologies et Sciences de l'Antiquité), F. Jacq, T. Laroche, G. Molle (UMR 7041 Archéologies et Sciences de l'Antiquité), C. Robert, F. Sanz, C. Blanvillain et T. Ramage.

Des spécimens supplémentaires des espèces suivantes ont été consultés.

– MNHN : *Technomyrmex vitiensis* Mann, 1921, *Anoplolepis gracilipes* (Smith, 1857), *Solenopsis geminata* (Fabricius, 1804), *Pheidole megacephala* (Fabricius, 1793), *P. fervens* Smith, 1858, *P. oceanica* Mayr, 1866.

– MHNG : *Carebara cornigera* (Forel, 1902) (lectotypes et paralectotypes), *C. cornigera parvicornis* (Forel, 1915) (lectotypes et paralectotypes).

– MNHN/CGP : *Odontomachus simillimus* Smith, 1858, *Anochetus graeffei* Mayr, 1870, *Pachycondyla cf. testacea* (Bernard, 1953), *Hypoponera punctatissima* (Roger, 1859), *Ponera bableti* Perrault, 1993 (holotype et paratypes), *P. swezeyi* (Wheeler, 1933), *Tapinoma melanocephalum* (Fabricius, 1793), *Technomyrmex vitiensis* Mann, 1921, *Nylanderia bourbonica* (Forel, 1886), *Brachymyrmex cf. obscurior* Forel, 1893, *Strumigenys membranifera* Emery,

1869, *S. insula* (Bolton, 2000), *S. emmae* (Emery, 1890), *Carebara tahitiensis* (Wheeler, 1936), *Monomorium destructor* (Jerdon, 1851), *M. australicum* Forel, 1907, *M. pharaonis* (Linné, 1758), *M. liliuokalanii* Forel, 1899, *Tetramorium bicarinatum* (Nylander, 1846), *T. tonganum* Mayr, 1870, *T. simillimum* (Smith, 1851), *Cardiocondyla emeryi* Forel, 1881, *C. obscurior* Wheeler, 1929, *Pheidole megacephala* (Fabricius, 1793), *P. sexspinosa* Mayr, 1870.

Synonymies. – Sous chaque taxon, la combinaison originale sous laquelle a été faite la description est donnée si celle-ci diffère de la combinaison actuelle. Je donne aussi les synonymies et les autres combinaisons, mais uniquement celles sous lesquelles les différentes espèces ont été citées de Polynésie française.

Distribution et statuts biogéographiques. – La distribution de chaque espèce est précisée au sein de la Polynésie française ainsi qu'en dehors de ce territoire. Pour la distribution en Polynésie française, l'astérisque apposé au nom des îles signifie que cet article représente sa première citation sur ce territoire.

Les zones biogéographiques citées sont définies ainsi.

– Cosmopolite : ensemble des grandes régions biogéographiques.

– Pantropicale : ensemble des régions tropicales et subtropicales.

– Néarctique : Amérique du Nord et Groenland.

– Néotropicale : région tropicale et subtropicale des Amériques, ainsi que les Caraïbes.

– Madagascar : région regroupant Madagascar et les archipels proches (îles Éparses, Mascareignes, Comores, Seychelles).

– Indo-pacifique : région indonésienne (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée), Australie, Nouvelle-Zélande ainsi que les îles tropicales et subtropicales du Pacifique.

– Pacifique : ensemble des îles tropicales et subtropicales du Pacifique, depuis l'île de Pâques à l'est, la Micronésie à l'ouest, Hawaï au nord et Rapa au sud.

Résultats

Trois espèces ont une répartition limitée à la Polynésie française et sont considérées comme endémique de ce territoire (*Carebara tahitiensis*, *Strumigenys mumfordi* et *S. insula*).

Douze espèces sont cryptogènes, c'est-à-dire dont la répartition est limitée au Pacifique ou à la région indo-pacifique et dont le statut biogéographique (introduite ou indigène) n'est pas connu.

Neuf espèces sont présentes dans la région indo-pacifique ainsi que dans la région malgache. Cette répartition, quelque peu originale, correspond également à celle des langues austronésiennes. Les Austronésiens, partis de Taïwan puis d'Indonésie, se sont établis dans la quasi-totalité des îles du Pacifique ainsi qu'à Madagascar, transportant avec eux leur nourriture (Donohue & Denham, 2009 ; Hinkle, 2007 ; Matthews, 1995 ; Zerega *et al.*, 2004) et probablement par la même occasion, des fourmis. Cette répartition ne pourrait être expliquée seulement par la dispersion naturelle (cyclones, oiseaux, troncs d'arbres dérivants) pour autant d'espèces, sachant que la distance séparant l'Indonésie de Madagascar est d'au moins 6000 km. L'hypothèse est émise ici que ces espèces sont d'introduction austronésienne (entre 100 et 1600 de notre ère).

Des répartitions similaires existent également comme pour le genre *Euploea* Fabricius, 1807 (Lepidoptera, Nymphalidae) (Guillermet, 2004) ou les genres *Longipalpus* Montrouzier, 1861, et *Prosoplus* Blanchard, 1853 (Coleoptera, Cerambycidae) (Gressitt, 1956). Mais cette répartition indo-pacifique/Madagascar, beaucoup plus ancienne, a pour origine l'Asie continentale et a permis une spéciation dans les différents archipels.

Vingt et une espèces, à répartition pantropicale ou cosmopolite, sont d'introduction moderne (postérieure à l'année 1600). Elles comportent les espèces vagabondes invasives et constituent l'essentiel de la myrmécofaune à basse altitude.

Enfin, sept espèces sont introduites en Polynésie française, sans que l'on puisse dire à l'heure actuelle si elles l'ont été par les Austronésiens ou par les Occidentaux.

La liste des fourmis de Polynésie française ainsi que des photos de chaque espèce sont présentées sur le site Antweb (http://www.antweb.org/frenchpolynesia.jsp).

CLÉ D'IDENTIFICATION DES FOURMIS (OUVRIÈRES) DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

1. Mésosome relié au gastre par un seul et simple segment, le pétiole **2**
– Mésosome relié au gastre par deux segments, le pétiole et le postpétiole ..... **18 (Myrmicinae)**
2. Premier segment du gastre séparé du reste du gastre par un léger étranglement ..... **4 (Ponerinae)**
– Gastre ne présentant pas d'étranglement entre le premier et le second segment **3**
3. Extrémité du gastre pourvue d'une ouverture circulaire entourée d'une frange de poils (acidopore) .. .. **14 (Formicinae)**
– Extrémité du gastre pourvue d'une fente transversale ..... **11 (Dolichoderinae)**
4. Mandibules longues et linéaires, insérées au milieu de la marge frontale de la tête. Présence de 2-3 dents à leur extrémité **5**
– Mandibules triangulaires, insérées sur les côtés de la tête. Les dents sont présentes tout du long de la marge intérieure **6**
5. Apex du pétiole formant une épine ; espèce de grande taille (> 8 mm) .... ***Odontomachus simillimus*** Smith
– Apex du pétiole arrondi ; espèce de plus petite taille < 6 mm) ..... ***Anochetus graeffei*** Mayr
6. Partie postérieure du clypéus séparant largement les lobes frontaux ..... ***Platythyrea parallela*** (Smith)
– Partie postérieure du clypéus séparant très légèrement ou ne séparant pas les lobes frontaux **7**
7. Tibias postérieurs possédant chacun un seul éperon, large et pectiné. Espèces de taille petite à moyenne (1-3 mm) **8**
– Tibias postérieurs possédant chacun deux éperons, un pectiné situé derrière un autre plus fin et simple. Espèce de taille moyenne (> 3 mm), testacée et présentant une fenêtre translucide dans le processus subpétiolaire ..... ***Pachycondyla cf. testacea*** (Bernard)
8. Surface inférieure du pétiole (processus subpétiolaire) présentant, en vue latérale, un angle aigu dirigé vers l'arrière ainsi qu'une fenêtre translucide dans sa partie antérieure **9**
– Processus subpétiolaire simple et arrondi en vue latérale, sans fenêtre translucide **10**
9. Espèce plus petite (HL : 0,37-0,39 mm ; HW : 0,29-0,31 mm) ..... ***Ponera swezeyi*** (Wheeler)
– Espèce plus grande (HL : 0,42-0,44 mm ; HW : 0,31-0,35 mm) ..... ***Ponera bableti*** Perrault
10. Vu latéralement, pétiole épais et subrectangulaire, avec les faces antérieure et postérieure parallèles. Espèce plus grande (HL : 0,71-0,79 mm ; HW : 0,63-0,65 mm), marron noirâtre (fig. 1) .... ***Hypoponera opaciceps*** (Mayr)
– Vu latéralement, faces antérieure et postérieure du pétiole pas parallèles. Espèce plus petite (HL : 0,51-0,55 mm ; HW : 0,43-0,46 mm), testacée (fig. 2) ..... ***Hypoponera punctatissima*** (Roger)
11. Pétiole peu visible dorsalement, sa face antérieure absente ou très peu distincte. Face supérieure du propodéum plus courte que sa face postérieure **12**
– Pétiole visible dorsalement et présentant des faces antérieures et postérieures bien distinctes. Face supérieure du propodéum plus longue que sa face postérieure .... ***Iridomyrmex anceps*** (Roger)
12. Gastre possédant 4 tergites visibles dorsalement, le cinquième étant ventral **13**
– Gastre possédant 5 tergites visibles dorsalement ..... ***Technomyrmex vitiensis*** Mann
13. Tête marron noirâtre contrastant avec les antennes et le gastre jaune pâle. Scapes dépassant les coins occipitaux d'au moins la longueur du premier segment du funicule .... ***Tapinoma melanocephalum*** (Fabricius)
– Corps unicolore, marron. Scapes dépassant les coins occipitaux de moins de la longueur du premier segment du funicule ..... ***Tapinoma minutum*** Mayr
14. Antennes composées de 9 segments. Espèce de petite taille, marron et robuste .... ***Brachymyrmex cf. obscurior*** Forel
– Antennes composées de 11 segments. Espèce de petite taille (< 2 mm), jaune et robuste .... ***Plagiolepis alluaudi*** Emery
– Antennes composées de 11 ou 12 segments. Espèce de plus grande taille (> 2 mm) **15**

15. Corps fin et allongé. Scape au moins 1,5 fois plus long que la tête **16**
– Corps plus robuste. Scape pas plus long que 1,5 fois la tête **17**
16. Face supérieure du mésosome quasiment dépourvue de pilosité érigée. Vu latéralement, mésonotum légèrement concave. Antennes composées de 11 segments. Corps jaune ..... ***Anoplolepis gracilipes*** (Smith)
– Face supérieure du mésosome possédant un grand nombre de poils érigés. Vu latéralement, mésonotum légèrement convexe. Antennes composées de 12 segments. Corps marron noirâtre .... ***Paratrechina longicornis*** (Latreille)
17. Mésopleure couverte d'un duvet dense composé de petits poils appressés (> 20 poils) .... ***Nylanderia bourbonica*** (Forel)
– Mésopleure lisse et brillante avec au plus quelques petits poils appressés (< 20 poils) .... ***Nylanderia vaga*** (Forel)
18. Antennes composées de 4 à 6 segments **19**
– Antennes composées de 9 à 12 segments **24**
19. Mandibules courtes, triangulaires et présentant des dents tout le long de leur marge intérieure **20**
– Mandibules allongées, fines et présentant seulement 2 ou 3 dents à leur extrémité **22**
20. Présence d'un poil isolé et bien visible sur la marge dorsolatérale de la tête vue de face (fig. 4) ... **21**
– Absence d'un tel poil ..... ***Strumigenys membranifera*** Emery
21. Poil situé sur l'angle antérieur du pronotum long et flagellé, soit entièrement libre, soit ayant sa portion apicale bouclée et accolée à sa partie inférieure. HL = 0,58 mm (1 seul exemplaire) .... ***Strumigenys mumfordi*** Wheeler
– Poil situé sur l'angle antérieur du pronotum non flagellé, simple et très légèrement courbé. HL ≥ 0,61 mm (fig. 4) ..... ***Strumigenys insula*** Bolton
22. Funicule composé de 3 segments seulement. Petite espèce aux mandibules fortement courbées, tête couverte de poils squamiformes et orbiculaires ..... ***Strumigenys emmae*** (Emery)
– Funicule composé de 5 segments, les 2e et 3e étant plus petits **23**
23. Mandibules avec 2 dents préapicales ..... ***Strumigenys rogeri*** Emery
– Mandibules avec 1 seule dent préapicale ..... ***Strumigenys godeffroyi*** Mayr
24. Massue antennaire composée de 2 segments **25**
– Antennes présentant une massue de 3 segments ou plus, ou non pourvues de massue antennaire distincte **29**
25. Face postérieure du propodéum arrondie ou avec de légères protubérances mais ne présentant jamais d'épines distinctes (fig. 5) **26**
– Face postérieure du propodéum pourvue d'épines distinctes **28**
26. Vu de dessus, le post-pétiole est 1,5 fois plus large que le pétiole ..... ***Solenopsis globularia*** (Smith)
– Vu de dessus, le post-pétiole est aussi large à un peu plus large que le pétiole (1,0 à 1,3 fois) **27**
27. Ouvrières monomorphiques, jaunâtres, et dont la largeur de la tête est inférieure à 0,35 mm. Yeux pourvus de moins de 10 ommatidies ..... ***Solenopsis papuana*** Emery
– Ouvrières polymorphiques, orangées à rougeâtres, et dont la largeur de la tête est supérieure à 0,5 mm. Yeux pourvus de plus de 30 ommatidies ..... ***Solenopsis geminata*** (Fabricius)
28. Face postérieure du propodéum pourvue d'épines courtes et angulaires, aussi longues que la largeur du spiracle propodéal. Espèce dimorphique ..... ***Carebara tahitiensis*** (Wheeler)
– Face postérieure du propodéum pourvue d'épines longues et fines, plus de deux fois plus longues que la largeur du spiracle propodéal. Espèce monomorphique ... ***Wasmannia auropunctata*** (Roger)
29. Partie du clypéus présente au-dessous des fosses antennaires comportant une arête aiguë **30**
– Partie du clypéus présente au-dessous des fosses antennaires lisse **35**
30. Espèce pourvue d'une pilosité très dense et longue. Partie supérieure du pétiole arrondie .... ***Tetramorium lanuginosum*** Mayr
– Espèces à pilosité longue et éparse, et à partie supérieure du pétiole carrée (fig. 6) ou ondulée (fig. 7) **31**
31. Espèce de taille moyenne (≥ 3,5 mm) **32**
– Espèce de petite taille (< 3,5 mm) **33**
32. Espèce à tête et mésosome rougeâtres, contrastant fortement avec le gastre noir ; partie supérieure du pétiole carrée (fig. 6) ..... ***Tetramorium bicarinatum*** (Nylander)
– Espèce entièrement marron noirâtre. Partie supérieure du pétiole ondulée (fig. 7) .... ***Tetramorium pacificum*** Mayr

33. Espèce à pilosité longue et éparse. Partie supérieure du pétiole arrondie ..... ***Tetramorium tonganum*** Mayr
– Espèce à pilosité courte, épaisse et éparse. Partie supérieure du pétiole carrée (fig. 6) **34**
34. Fosse antennaire peu marquée, marge postérieure de la tête légèrement concave. Pédoncule du pétiole plus fin que celui de *T. simillimum*. Espèce ayant souvent le gastre noirâtre, contrastant alors avec le reste du corps orangé ..... ***Tetramorium caldarium*** (Roger)
– Fosse antennaire bien marquée, marge postérieure de la tête plate. Pédoncule du pétiole plus épais que celui de *T. caldarium*. Espèce entièrement jaune orangé ..... ***Tetramorium simillimum*** (Smith)
35. Propodéum arrondi ou pourvu de protubérances dont l'angle est toujours supérieur à 90° ; clypéus bicaréné **36**
– Propodéum pourvu d'épines bien visibles. Clypéus non bicaréné **41**
36. Yeux formés de 2 à 4 ommatidies ..... ***Monomorium australicum*** Forel
– Yeux plus grands, formés de plus de 10 ommatidies **37**
37. Absence de massue antennaire. Espèce robuste et dont la largeur de la tête est supérieure à 0,65 mm ..... ***Monomorium antarcticum*** (Smith)
– Massue antennaire formée de 3 segments. Largeur de la tête inférieure à 0,6 mm **38**
38. Mésosome entièrement sculpté et opaque ..... ***Monomorium pharaonis*** (Linné)
– Mésosome en partie ou entièrement lisse et brillant **39**
39. Espèce polymorphique. Largeur minimale de la tête supérieure à 0,4 mm. Segment terminal des antennes aussi long que les deux précédents réunis ..... ***Monomorium destructor*** (Jerdon)
– Espèce monomorphique. Largeur maximale de la tête inférieure à 0,35 mm. Segment terminal des antennes distinctement plus long que les deux précédents réunis **40**
40. Mésosome, pétiole et post-pétiole jaune à marron très clair, contrastant avec le marron foncé de la tête et du gastre. Vu de côté, pétiole 1,5 fois plus long que haut ..... ***Monomorium floricola*** (Jerdon)
– Corps entièrement marron. Vu de côté, pétiole environ aussi haut que long ..... ***Monomorium liliuokalanii*** Forel
41. Pronotum et mésonotum pourvus de paires d'épines bien développées (fig. 10) ..... ***Pheidole sexspinosa*** Mayr
– Pronotum et mésonotum non pourvus d'épines **42**
42. Vu de dessus, post-pétiole environ 2,0 fois plus large que long. Espèces monomorphiques à pilosité appressée **43**
– Vu de dessus, post-pétiole tout au plus 1,3 fois plus large que long. Corps pourvu de poils érigés **46**
43. Vu de dessus, coins antérolatéraux du post-pétiole proéminents et marge antérieure du post-pétiole assez concave **44**
– Vu de dessus, coins antérolatéraux du post-pétiole peu marqués et marge antérieure du post-pétiole peu concave **45**
44. Premier tergite du gastre distinctement plus foncé que les suivants ... ***Cardiocondyla wroughtonii*** (Forel)
– Gastre uniformément foncé ..... ***Cardiocondyla obscurior*** Wheeler
45. Suture méso-métanotale absente ou très peu marquée (fig. 9) ..... ***Cardiocondyla minutior*** Forel
– Suture méso-métanotale bien marquée ..... ***Cardiocondyla emeryi*** Forel
46. Espèce monomorphique. Scape n'atteignant pas le bord occipital (fig. 8) ... ***Rogeria stigmatica*** Emery
– Espèces dimorphiques. Chez les minor, scape dépassant le bord occipital **47**
47. Largeur de la tête des minor d'environ 0,4 mm, celle des soldats de 0,8 mm ... ***Pheidole umbonata*** Mayr
– Largeur de la tête des minor de 0,5 mm ou plus, celle des soldats de 1,1 mm ou plus **48**
48. Occiput des soldats lisse et brillant. Chez les minor, mésonotum plat et sternite du post-pétiole enflé dans sa partie antérieure ..... ***Pheidole megacephala*** (Fabricius)
– Occiput des soldats opaque et rugo-réticulé. Chez les minor, mésonotum convexe et sternite du post-pétiole pas enflé **49**
49. Chez les soldats, zone située entre l'œil et l'insertion de l'antenne striée longitudinalement. Chez les minor, épine propodéale distinctement plus longue que la largeur du spiracle propodéal ..... ***Pheidole oceanica*** Mayr
– Chez les soldats, zone située entre l'œil et l'insertion de l'antenne rugo-réticulée. Chez les minor, épine propodéale aussi longue que la largeur du spiracle propodéal ..... ***Pheidole fervens*** Smith

Sous-famille **Ponerinae**

Odontomachus simillimus Smith, 1858

Distribution. – Indo-pacifique, Madagascar. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti).

Statut. – Introduction austronésienne.

Discussion. – Espèce assez rare et localisée. Sa distribution sur Tahiti semble restreinte à la zone habitée entre Mahina et Papeete. Elle a été trouvée dans les jardins et les zones urbanisées. *O. simillimus*, comme *Anochetus graeffei* et les espèces de *Strumigenys*, se nourrit d'arthropodes qu'elle capture à l'aide de ses mâchoires-piège.

Les citations d'*Odontomachus haematoda* (Linné, 1758) de Polynésie française se rapportent en fait à *O. simillimus*.

Cette espèce pourrait être confondue avec *Anochetus graeffei* qui est plus petite, plus claire et dont le vertex est arrondi alors que ce dernier est en forme de V chez *O. simillimus*.

Matériel examiné. – 1 ☿ , Tahiti, Mahina, pointe Vénus, 2009 ; 1 ☿ , Tahiti, Papeete, III.2010 ; 1 ☿ , Tahiti, Pirae, Hamuta, 9.IX.1973 (MNHN/CGP).

Anochetus graeffei Mayr, 1870

Distribution. – Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Bora Bora).

Statut. – Introduite.

Discussion. – Cette espèce, qui vit dans la litière, est assez commune sur Tahiti et Moorea. Elle a été trouvée dans des habitats secs comme humides. Son habitat, sa taille et sa couleur en font une espèce discrète, sa présence dans les autres archipels de Polynésie française ne serait pas surprenante. Voir l'espèce précédente pour le régime alimentaire.

A. graeffei pourrait être confondue avec *Odontomachus simillimus* (voir les critères dans la discussion de cette dernière espèce) ou encore avec les deux espèces de *Strumigenys* par la forme très particulière de leurs mandibules. Les espèces de *Strumigenys* sont distinctement plus petites, d'un orange très marqué et possèdent un pétiole et un post-pétiole (sous-famille des Myrmicinae).

Matériel examiné. – 1 ☿ , Tahiti, Mahina, VII. 2009 ; 1 ☿ , Tahiti, Mahina, XII.2009 ; 1 ☿ , Tahiti, Papeete, III.2010 ; 1 ☿ , Tahiti, vallée de la Punaruu, 15.VII.1982 (MNHN/CGP) ; 1 ☿ , Moorea, pk 21, 23.VII.2009.

Pachycondyla *cf.* ***testacea*** (Bernard, 1953)

Euponera (*Mesoponera*) *testacea* Bernard, 1953.

Distribution. – Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti*, Moorea, Huahine, Raiatea, Taha'a*, Bora Bora), archipel des Australes (Rurutu).

Statut. – Introduite.

Discussion. – Cette espèce a été citée pour la première fois de Polynésie française par Perrault (1988) sous le nom de *Cryptopone sp*. Elle a ensuite été collectée par Morrison (1996) au début des années 1990 et citée cette fois-ci sous le nom de *Pachycondyla cf. testacea*. Elle a été trouvée dans plusieurs autres îles depuis sans être identifiée à l'espèce. Cette espèce est peu commune et a principalement été collectée en zone urbaine à l'exception d'un spécimen trouvé sur le Te Mehani Rahi à Raiatea. Le genre *Pachycondyla* nécessite une révision taxonomique et, dans l'attente d'un tel travail, cette espèce restera non identifiée.

Cette espèce peut être confondue avec deux autres genres de Ponerinae d'aspect très semblable, les genres *Hypoponera* et *Ponera*. *P. cf. testacea* peut être distinguée des *Hypoponera* de Polynésie française par la présence d'une fenêtre translucide dans la partie inférieure du pétiole. Les *Ponera* possédant également cette fenêtre translucide sur le pétiole, elles peuvent être distinguées de *P. cf. testacea* par leur très petite taille, inférieure à 2 mm.

Matériel examiné. – 1 ♀, Tahiti, "embouchure [de la] Punaruu", VI.1981 (MNHN/CGP) ; 2 ☿, Tahiti, Mahina, Supermahina, 9.X.2009 ; 1 ♀, Moorea, VII.2009 ; 1 ♀, Moorea, Tiahura, 9.II.1973 (MNHN/CGP) ; 1 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 14.II.2010 ; 1 ☿, Taha'a, vallée de Patio, 29.IX.2012.

Hypoponera opaciceps (Mayr, 1887)

Ponera opaciceps Mayr, 1887.
Ponera perkinsi Forel, 1899 (syn.).

Distribution. – Néotropique, Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora), archipel des Tuamotu (Fangataufa), archipel des Australes (Raivavae, Rurutu, Rapa), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Hiva Oa*, Mohotane, Ua Huka*).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Hypoponera opaciceps* est commune et se retrouve dans les zones urbaines, péri-urbaines ainsi que dans les forêts humides dégradées de basse altitude. Les ouvrières sont trouvées quasi exclusivement sous les pierres ou dans la litière.

P. Krushelnycky a collecté des spécimens qui correspondraient à l'espèce *Hypoponera opacior* sur l'île de Rurutu (KRUSHELNYCKY, 2008). Les spécimens que j'ai examinés sont constants du point de vue couleur, taille et forme générale, et je les rattache tous à l'espèce *H. opaciceps*. Un matériel plus conséquent permettra certainement d'en savoir plus sur la présence ou non d'*H. opacior* en Polynésie française.

Hypoponera confinis (Roger, 1860) (syn. *Ponera trigona convexiuscula* var. *nautarum* Santschi, 1920) est citée de Tahiti par la capture d'une reine au lac Vahiria en 1925 (WHEELER, 1932a) mais n'a pas été collectée depuis. Il s'agit probablement d'une introduction qui n'a pas abouti à son installation sur Tahiti ou encore d'une confusion avec une autre espèce d'*Hypoponera*, comme *H. opaciceps* par exemple.

H. opaciceps pourrait être confondue avec l'autre espèce d'*Hypoponera* en Polynésie française, *H. punctatissima*, mais cette dernière est plus petite et de couleur testacée alors qu'*H. opaciceps* est noire.

Matériel examiné. – 10 ☿, Tahiti, Mahina, Supermahina, 24.IX.2009 ; 2 ☿, Tahiti, Papenoo, Te Faa Iti, 8.XII.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Faa'a, Mont Marau, 10.X.2009 ; 1 ☿, Moorea, chemin du col des 3 Cocotiers, 30.III.2010 ; 1 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 24.III.2010 ; 3 ☿, Raiatea, Te Vai Hue, 14.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Ua Huka, sommet Vaikivi, 6.IV.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Hiva Oa, Atunoa, 1.IV.2011, *leg. F. Jacq*.

Hypoponera punctatissima (Roger, 1859)

Ponera punctatissima Roger, 1859.
Ponera mumfordi Wheeler, 1933 (syn.).

Distribution. – Cosmopolite. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Raiatea*, Maupiti*), archipel des Tuamotu (Fangataufa), archipel des Australes (Rurutu, Rapa, Marotiri, Maria), archipel des Marquises (Ua Pou, Hiva Oa, Ua Huka*).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Hypoponera punctatissima* est une espèce peu commune que l'on peut retrouver aussi bien en zone urbaine qu'en milieu naturel, le plus souvent sous les pierres, dans la litière ou dans les manchons de mousse.

Perrault (1988) et Wilson & Taylor (1967) ont remarqué que les ouvrières d'*H. punctatissima* en Polynésie française sont morphologiquement assez variables sans toutefois pouvoir les distinguer en groupes bien définis. Le matériel examiné ici étant maigre, je n'ai pu observer ces variations mais les mesures correspondent bien à celles d'*H. punctatissima*. Il est possible que ces variations cachent en réalité la présence de deux espèces très proches d'*Hypoponera*, *H. punctatissima* (Roger, 1859) et *H. ragusai* (Emery, 1894), la présence de cette dernière étant confirmée à Hawaï (Bolton & Fisher, 2011). De plus, deux spécimens collectés aux Australes (Wheeler, 1936) ont été identifiés comme étant *H. gleadowi* var. *decipiens* (Forel, 1899) (syn. *H. ragusai*). Je n'ai pu examiner ces spécimens mais comme *Hypoponera ragusai* n'a pas été récoltée depuis, je considère que cette citation se rapporte en fait à *H. punctatissima*, comme l'ont fait Wilson & Taylor (1967).

Cette espèce peut être confondue avec *H. opaciceps*, mais les critères cités dans la discussion de cette dernière permettent de l'en distinguer.

Matériel examiné. – 1 ♀, Tahiti, Faa'a, mont Marau, 10.X.2009 ; 1 ♀, Tahiti, Papeete, fort de la Fachoda, 13.XI.2009 ; 8 ☿ , Moorea, Belvédère, 27.XI.2009 ; 1 ☿ , Raiatea, Te Mehani Rahi, 23.III.2010 ; 1 ☿ , Maupiti, Motu Auira, VIII.2009 ; 2 ☿ , Fangataufa, pk 10, 29.I.1987 (MNHN/CGP) ; 1 ☿ , Ua Huka, Hane, 16.XII.1973 (MNHN/CGP).

Ponera bableti Perrault, 1993

Distribution. – Pacifique, Madagascar. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti*, Moorea, Huahine, Raiatea), archipel des Tuamotu (Fangataufa), archipel des Australes (Rurutu, Rimatara).

Statut. – Introduction austronésienne.

Discussion. – Cette espèce est peu commune et a été collectée dans des habitats assez semblables à ceux où *Ponera swezeyi* a été trouvée. Cette espèce correspond à *P. incerta* dans la publication de Krushelnycky (2008).

L'analyse génétique (gène COI) de cette espèce par Sylvain Charlat (CNRS-Université Lyon 1, SymbioCode) (spécimens de Tahiti, Moorea et Huahine) a permis de relier des spécimens non identifiés de la région malgache à cette espèce connue jusqu'alors de Polynésie française exclusivement (Brian Fisher, comm. pers.).

Les mesures morphologiques suivantes ont été réalisées sur cinq ouvrières collectées à Tahiti et à Moorea.

Ponera bableti : HL = 0,42-0,44 mm ; HW = 0,31-0,35 mm ; SL = 0,27-0,28 ; CI = 73-81 ; SI = 80-87 ; PW = 0,22-0,25 mm ; PH = 0,22-0,26 mm ; PNL = 0,13-0,16 mm ; DPW = 0,17-0,2 mm ; PNI = 77-83 ; LPI = 52-68.

Description complémentaire. – La description de Perrault comporte deux erreurs qu'il est important de corriger ici.

Tête. Massue antennaire composée de 5 segments. Bien que plus petit que le 4e segment de la massue, le 5e segment est cependant visible et plus grand que les segments restants du funicule. Ce critère est valable pour l'ensemble de la série typique et des spécimens collectés par l'auteur.

Mésosome. La suture méso-métanotale, bien qu'absente sur l'holotype ainsi que sur l'un des paratypes, est présente sur les autres paratypes ainsi que sur les spécimens collectés par l'auteur et ceux provenant de la région malgache. L'absence de suture méso-métanotale sur l'holotype et sur l'un des paratypes serait donc une exception.

Matériel examiné. – 2 ☿ , Tahiti, Papenoo, vallée de la Papenoo, 8.XII.2009 ; 2 ☿ , Tahiti, Papeete, Fautaua, 10.III.2010 ; 1 ☿ , Moorea, chemin du col des 3 Cocotiers, 30.III.2010 ; 6 ☿ , Fangataufa, III.1987 (MNHN/CGP) (holotype et paratypes).

Ponera swezeyi (Wheeler, 1933)

Pseudocryptopone swezeyi Wheeler, 1933.

Distribution. – Pacifique, Madagascar. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea*, Raiatea*).

Statut. – Introduction austronésienne.

Discussion. – *Ponera swezeyi* est assez rare et se retrouve dans les habitats naturels humides. Sa petite taille, sa couleur et son habitat (litière) en font une espèce difficile à trouver, comme l'autre espèce du genre *Ponera* en Polynésie française.

Ponera swezeyi peut être aisément confondue avec *P. bableti*. Cependant, *P. swezeyi* est légèrement plus petite que *P. bableti* et la mesure de certains critères morphologiques est indispensable pour une identification sûre.

Les mesures morphologiques suivantes ont été réalisées sur cinq ouvrières collectées sur le plateau du Te Mehani Rahi à Raiatea.

Ponera swezeyi : HL = 0,37-0,39 mm ; HW = 0,29-0,31 mm ; SL = 0,23-0,24 mm ; CI = 74-79 ; SI = 77-83 ; PW = 0,2-0,23 mm ; PH = 0,22-0,24 mm ; PNL = 0,12-0,14 mm ; DPW = 0,14-0,17 mm ; PNI : 68-80 ; LPI : 52-58.

Un spécimen de *Ponera* de Moorea présente des mesures morphologiques intermédiaires entre *P. swezeyi* et *P. bableti* et ne peut être assigné à l'une ou l'autre des espèces.

L'analyse génétique (gène COI) de cette espèce par Sylvain Charlat (CNRS-Université Lyon 1, SymbioCode) (spécimens de Moorea) a permis de relier des spécimens non identifiés de la région malgache à cette espèce jusqu'à présent connue uniquement du Pacifique (Brian Fisher, comm. pers.).

Matériel examiné. – 1 ♀, Tahiti, Papeete, Fautaua, 10.III.2010 ; 1 ☿, Tahiti, Arue, Tefaaroa, VIII.2009 ; 1 ☿, Tahiti, plateau Tamanu, 15.V.1983 (MNHN/CGP) ; 1 ☿, Tahiti, mont Te Atara (1000 m), 28.VI.1982 (MNHN/CGP) ; 4 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 21.III.2010.

Platythyrea parallela (Smith, 1859)

Ponera parallela Smith, 1859.
Platythyrea pusilla Emery, 1893 (syn.).

Distribution. – Indo-pacifique, Madagascar. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Raiatea).

Statut. – Introduction austronésienne.

Discussion. – *Platythyrea parallela* est une espèce rare et localisée sur Tahiti comme sur Raiatea. Cette espèce n'avait pas été récoltée à Tahiti depuis sa première et unique collecte, en 1925. J'ai trouvé cette espèce à deux reprises, sur les communes de Mahina et d'Arue, sur un tronc et dans une souche, à proximité des habitations. Cette espèce est probablement plus répandue en Polynésie française que ne le laisse penser sa répartition actuelle.

P. parallela est aisément reconnaissable par l'absence de poils érigés, son long corps rectangulaire ainsi que son clypéus qui s'étend entre l'insertion des antennes et qui les sépare nettement.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Arue, 17.IX.2012.

Sous-famille **Dolichoderinae**

Tapinoma melanocephalum (Fabricius, 1793)

Formica melanocephala Fabricius, 1793.
Tapinoma melanocephalum var. *australe* Santschi, 1928 (syn.).

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Taha'a*, Mopelia, Tupai*), archipel des Tuamotu (Makatea*,

Fakarava, Fangataufa, Raroia, Mataiva, Tahanea*, Aratika*, Niau*), archipel des Australes (Raivavae*, Rurutu, Maria, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Hiva Oa, Ua Huka, Eiao, Hatutu), archipel des Gambier (Akamaru, Temoe).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *T. melanocephalum* est une espèce commune que l'on retrouve dans les zones urbaines et péri-urbaines, voire même les habitats peu dégradés (Te Mehani Rahi, Te Vai Hue). Des fourmilières de cette espèce ont été trouvées entre les gaines basales des feuilles de bananiers.

Selon Clouse (2007), le genre *Tapinoma*, dans la zone indo-pacifique, nécessite une révision taxonomique. Les frontières entre les espèces connues sont minces et certains spécimens, de Micronésie par exemple, présentent un mélange des caractères morphologiques propres aux deux espèces proches, *T. melanocephalum* et *T. minutum*. Des données de *barcoding* (S. Charlat, comm. pers.) indiquent que trois espèces de *Tapinoma* seraient présentes en Polynésie française. Vu l'état actuel des connaissances, je garde ici les deux espèces historiques que je distingue par la combinaison de la coloration du corps et par la longueur du scape.

Tapinoma melanocephalum peut être distinguée de *T. minutum* par la couleur noire de sa tête qui contraste fortement avec le blanc du scape et du gastre (coloration uniforme chez *T. minutum*), ainsi que par le scape qui dépasse le vertex d'au moins la longueur du premier segment du funicule (scape ne dépassant pas le vertex d'au moins la longueur du premier segment du funicule chez *T. minutum*).

Matériel examiné. – 2 ♀ et 10 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 9 ☿, Tahiti, Faa'a, mont Marau, 10.X.2009 ; 1 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 27.VIII.2009, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Raiatea, Te Vai Hue, XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Taha'a, Patio, 29.IX.2012 ; 1 ☿, Tupai, 18.VI.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 2 ☿, Makatea, Vaiau, 19.IV.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Tahanea, Tiromi, VI.2011, *leg. M.-H. Burle & F. Sanz* ; 3 ☿, Aratika, 21.VII.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Ua Huka, motu Pufau, 10.X.2010, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Ua Huka, Hokatu, 17.XII.1973 (MNHN/CGP) ; 5 ☿, Hatutu, 8.VI.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Raivavae, Taraia, XI.2011, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Rurutu, Matonaa, IX.2011, *leg. F. Jacq*.

Tapinoma minutum Mayr, 1862

Distribution. – Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti*, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora), archipel des Marquises (Fatu Hiva).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – Cette espèce est peu commune mais, de par la difficulté de la distinguer de *Tapinoma melanocephalum* qui est très commune à basse altitude, il est possible qu'elle soit plus présente qu'on ne le pense.

Pour son identification, voir la discussion de *T. melanocephalum*.

Matériel examiné. – 1 ♀ et 3 ☿, Tahiti, Mahina, 18.XI.2009.

Technomyrmex vitiensis Mann, 1921

Technomyrmex albipes var. *vitiensis* Mann, 1921.

Distribution. – Indo-pacifique, Madagascar, néarctique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Taha'a, Bora Bora), archipel des Tuamotu (Makatea*, Takapoto), archipel des Australes (Raivavae, Tubuai, Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Hiva Oa, Mohotane, Ua Huka, Eiao, Tahuata), archipel des Gambier (Akamaru, Agakauitai, Mangareva, Taravai, Temoe).

Statut. – Introduction austronésienne.

Discussion. – Espèce commune et présente aussi bien en zone urbaine qu'en milieu naturel. *T. vitiensis* est une espèce clairement arboricole.

Jusqu'en 2007, toutes les citations de *Technomyrmex* en Polynésie française référaient à *T. albipes*. Depuis le travail de Bolton (2007) et sa révision taxonomique du genre *Technomyrmex*, *T. albipes* a été divisé en quatre espèces, et l'examen des spécimens de Polynésie française permet de les rattacher à *Technomyrmex vitiensis*. Il est néanmoins possible que d'autres espèces vagabondes de *Technomyrmex* telles que *T. albipes* ou *T. difficilis* soient présentes en Polynésie française.

Le genre *Technomyrmex* peut être distingué du genre proche *Iridomyrmex* par la présence de poils érigés sur le mésosome.

Matériel examiné. – 1 ☿ , Tahiti, Mahina, V.2009 ; 2 ☿ , Moorea, col des 3 Cocotiers, 30.III.2010 ; 1 ☿ , Raiatea, Te Mehani Rahi, 25.III.2010 ; 1 ☿ , Raiatea, Te Vai Hue, 14.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿ , Makatea, Vaiau, 1.VII.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿ , Raivavae, Taraia, XI.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿ , Rurutu, Matonaa, IX.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿ , Nuku Hiva, Tovii (700 m), 14.XII.1973 (MNHN/CGP) ; 1 ☿ , Ua Huka, Hokatu, 17.XII.1973 (MNHN/CGP) ; 16 ☿ , Ua Huka, Vaikivi, 1.IV.2010, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿ , Ua Huka, Hiti Kau, 26.VIII.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿ , Tahuata, Amatea, 30.VI.2010, *leg. J.-F. Butaud* ; 2 ☿ , Hiva Oa, Hanaui, 31.III.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 1 ☿ , Nuku Hiva, 8.XII.2010, *leg. F. Jacq*, *C. Robert & J.-F. Butaud* ; 14 ☿ , Mangareva, "Île Mangareva, Rikitéa, *G. Seurat* 190." (MNHN).

Iridomyrmex anceps (Roger, 1863)

Formica anceps Roger, 1863.

Distribution. – Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Iridomyrmex anceps* est une espèce peu commune et localisée. Elle semble préférer les milieux ouverts.

Cette espèce a été découverte sur Tahiti par Krushelnycky (2006) au mont Marau (1400 m). J'ai trouvé cette espèce de façon ponctuelle à basse altitude dans la zone habitée entre Mahina et Punaauia. Sa présence dans cette zone semble logiquement antérieure à son installation sur le mont Marau. *I. anceps* est également présente sur le mont Aorai ; elle serait donc à rechercher sur les autres sommets de Tahiti. Son aptitude à s'installer à haute altitude en fait une espèce potentiellement dangereuse pour la biodiversité endémique et donc une espèce à surveiller.

I. anceps peut être confondue avec *Technomyrmex vitiensis* qui présente, elle, quelques poils érigés sur le mésosome.

Matériel examiné. – 1 ♀, 1 ♂ et 3 ☿ , Tahiti, Mahina, Supermahina, 9.X.2009 ; 2 ☿ , Tahiti, Papeete, Sainte-Amélie, 20.VIII.2009 ; 3 ☿ , Tahiti, Punaauia, lotissement Miri, VII.2009 ; 1 ☿ , Tahiti, Faa'a, mont Marau, 24.VIII.2009 ; 1 ☿ , Tahiti, Pirae, mont Aorai, IV.2010.

Sous-famille **Formicinae**

Anoplolepis gracilipes (Smith, 1857)

Formica gracilipes Smith, 1857.
Plagiolepis longipes (Jerdon, 1851).
Anoplolepis longipes (Jerdon, 1851).

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Taha'a*, Maupiti*, Tupai*), archipel des Tuamotu (Makatea, Marutea, Fakarava, Anaa, Tahanea*, Niau*), archipel des Australes (Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Hiva Oa, Mohotane, Ua Huka, Eiao, Tahuata), archipel des Gambier (Agakauitai, Mangareva).

Statut. – Introduite.

Discussion. – *Anoplolepis gracilipes*, aussi connue sous le nom de Fourmi folle jaune, est commune en Polynésie française. Elle semble délaisser les zones denses en habitations et peut

être trouvée dans les zones péri-urbaines comme les milieux naturels préservés. Les fourmilières de cette espèce, qui ont été trouvées sous de grosses pierres, dans des souches ou dans la litière, hébergent régulièrement un grillon commensal du genre *Myrmecophilus* Berthold, 1827.

A. gracilipes a été observée attaquant un charançon endémique (*Rhyncogonus sp.*) en 2010 (fig. 3) sur le plateau du Te Mehani Rahi à Raiatea, où elle est abondante. Il serait intéressant d'étudier son impact potentiel sur l'entomofaune endémique. Cette espèce est d'ailleurs connue pour son impact sur les populations de crabes terrestres sur l'île Christmas dans l'océan Indien (O'Dowd *et al.*, 2003). De même, *Anoplolepis gracilipes* peut avoir un impact négatif sur l'agriculture de par son aptitude à élever et défendre des Hémiptères piqueurs-suceurs. Une nouvelle technique prometteuse a été testée sur l'île Christmas et le traitement, à base de bore, semble réduire fortement la densité d'*A. gracilipes* voire même l'éradiquer des zones traitées (Le *et al*., 2012).

Cette grande espèce, haute sur pattes, à la tête et au mésosome jaune, ne peut être confondue avec aucune autre.

Matériel examiné. – 1 ♀ et 3 ♂, Tahiti, Mahina, Supermahina, 9.X.2009 ; 1 ♀, Tahiti, Papeete, Mamao, III.2010 ; 2 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 21.III.2010 ; 3 ☿, Raiatea, Te Mehani Ute Ute, 12.III.2011, *leg. F. Jacq & T. Laroche* ; 1 ☿, Taha'a, Patio, 29.IX.2012 ; 1 ☿, Maupiti, motu Auira, VIII.2009 ; 3 ☿, Tupai, 18.VI.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 5 ☿, Anaa, 30.VIII.2008, *leg. J.-F. Butaud* ; 4 ☿, Makatea, Terupe, 30.VI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Tahanea, VI.2011, *leg. M.-H. Burle & F. Sanz* ; 4 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Ua Huka, Vaikivi, 4.IV.2010, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Hiva Oa, Hanaui, 31.III.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 4 ☿, Eiao, 19.VI.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ♀ et 25 ☿, Nuku Hiva, "Museum Paris, Iles Marquises, Taiohae, *P. Siméon Delmas* 1928" (MNHN).

Plagiolepis alluaudi Emery, 1894

Plagiolepis augusti Emery, 1921 (syn.).
Plagiolepis mactavishi Wheeler, 1908 (syn.).

Distribution. – Pacifique, Madagascar. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora), archipel des Tuamotu (Mataiva), archipel des Australes (Raivavae, Rurutu, Rapa, Rimatara), archipel des Marquises (Hiva Oa, Ua Huka*, Eiao*, Tahuata), archipel des Gambier (Akamaru, Mangareva).

Statut. – Introduction austronésienne.

Discussion. – Cette espèce est assez commune dans les zones habitées et à basse altitude.

Plagiolepis alluaudi est difficile à confondre avec une autre espèce, c'est la seule Formicinae de petite taille et entièrement jaune.

Matériel examiné. – 10 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 1 ♀, Tahiti, Papeete, Fautaua, 10.III.2010 ; 1 ☿, Moorea, col des 3 Cocotiers, 30.III.2010 ; 3 ☿, Raiatea, Te Vai Hue, 14.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 4 ☿, Raivavae, Taraia, XI.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Ua Huka, Vaikivi, 5.IV.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Eiao, 19.VI.2010, *leg. F. Jacq*.

Paratrechina longicornis (Latreille, 1802)

Formica longicornis Latreille, 1802.
Prenolepis longicornis (Latreille, 1802).

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Tupai*), archipel des Tuamotu (Makatea*, Fakarava, Raroia, Mataiva, Tikehau*, Aratika*, Fakahina*, Niau*), archipel des Australes (Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Hiva Oa, Ua Pou, Mohotane, Ua Huka, Eiao, Hatutu*, Tahuata), archipel des Gambier (Mangareva*).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – Cette espèce est commune en Polynésie française et se retrouve en zones urbaines et péri-urbaines. *Paratrechina longicornis* est connue pour avoir un impact négatif

aussi bien sur la santé (transport de microbes pathogènes dans les hôpitaux infestés) que sur la biodiversité.

Cette Fourmi, dont la forme du corps pourrait rappeler celle d'*Anoplolepis gracilipes*, peut être confondue avec les espèces du genre *Nylanderia*. Elle peut néanmoins en être distinguée par la présence de poils blancs sur tout son corps, pilosité qui est noire chez les *Nylanderia*. Ses scapes sont également beaucoup plus longs que ceux de *N. bourbonica* et *N. vaga*.

Matériel examiné. – 1 ♀ et 2 ☿, Tahiti, Mahina, 18.XI.2009 ; 1 ♀ et 4 ☿, Tahiti, Papeete, Mamao, III.2010 ; 2 ♀ et 2 ☿, Moorea, VII.2009 ; 3 ☿, Tupai, 18.VI.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 3 ☿, Fakahina, 20.II.2011, *leg. F. Jacq, J.-F. Butaud & G. Molle* ; 4 ☿, Makatea, Moumu, IV.2009, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Tikehau, 9.III.2010, *leg. M. Charleux* ; 2 ☿, Aratika, 21.VII.2010, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Ua Huka, Hokatu, 8.IV.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Hiva Oa, Hanaui, 31.III.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 5 ☿, Hatutu, 8.VI.2010, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Mangareva, 30.VII.2008, *leg. M. Charleux*.

Nylanderia bourbonica (Forel, 1886)

Prenolepis nodifera bourbonica Forel, 1886.
Paratrechina bourbonica bengalensis Forel, 1894 (syn.).
Nylanderia bourbonica var. *bengalensis* (Forel, 1894).

Distribution. – Pacifique, Madagascar. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Maupiti*, Mopelia, Tupai*), archipel des Tuamotu (Makatea*, Fakarava, Tekotiko, Tepoto, Fangataufa, Raroia, Mataiva, Hao, Tikehau*, Tahanea*, Aratika*, Fakahina*, Niau*, Rangiroa*), archipel des Australes (Raivavae, Tubuai, Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Hiva Oa, Ua Pou*, Ua Huka, Eiao*, Hatutu*, Tahuata), archipel des Gambier (Agakauitai, Mangareva, Taravai).

Statut. – Introduction austronésienne.

Discussion. – *Nylanderia bourbonica* est une espèce assez commune qui est particulièrement bien représentée sur les motu et les atolls.

Cette espèce peut être confondue avec l'autre espèce de *Nylanderia* présente en Polynésie française, *N. vaga*. La distinction entre les deux se fait essentiellement sur la pilosité du mésopleure, pilosité qui est quasi nulle chez *N. vaga* alors que *N. bourbonica* possède au moins une vingtaine de poils. De manière générale, *N. bourbonica* est une espèce plus massive et plus sombre que *N. vaga* mais ces critères ne peuvent être utilisés de manière systématique, des spécimens dérogeant de temps à autre à cette règle.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahiti, Mahina, Supermahina, 9.X.2009 ; 3 ☿, Tahiti, Papeete, Mamao, III.2010 ; 1 ♀ et 1 ☿, Moorea, pk 21, 23.VII.2009 ; 1 ☿, Raiatea, Te Vai Hue, XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Maupiti, motu Auira, VIII.2009 ; 3 ☿, Tupai, 18.VI.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 2 ☿, Tikehau, 7.III.2010, *leg. M. Charleux* ; 2 ☿, Rangiroa, 28.VI.2009, *leg. F. Jacq* ; 5 ☿, Makatea, Vaiau, 1.VII.2009, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Tahanea, Tiromi, VI.2011, *leg. M.-H. Burle & F. Sanz* ; 3 ☿, Fakahina, 20.II.2011, *leg. F. Jacq, J.-F. Butaud & G. Molle* ; 1 ☿, Aratika, 21.VII.2010, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Fangataufa, 24.I.1983 (MNHN/CGP) ; 3 ☿, Raivavae, Taraia, XI.2011, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Ua Pou, motu Oa, X.2009, *leg. J.-F. Butaud* ; 1 ☿, Hiva Oa, Hanaui, 31.III.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 3 ☿, Ua Huka, motu Hemeni, 26.VIII.2010, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Hatutu, 8.VI.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Eiao, 19.VI.2010, *leg. F. Jacq*.

Nylanderia vaga (Forel, 1901)

Prenolepis obscura vaga Forel, 1901.
Paratrechina vaga var. *crassipilis* Santschi, 1928 (syn.).
Nylanderia vaga var. *crassipilis* (Santschi, 1928).

Distribution. – Pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Taha'a*, Bora Bora, Mopelia, Tupai*, Mehetia), archipel des Tuamotu (Makatea*, Marutea, Fakarava, Raroia, Fakahina*, Niau*), archipel des Australes (Raivavae,

Tubuai, Rurutu, Rapa, Maria, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Hiva Oa, Ua Pou, Ua Huka, Tahuata), archipel des Gambier (Mangareva, Taravai, Aukena, Temoe).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – Cette espèce est assez commune en Polynésie française. *N. vaga* peut aussi bien être trouvée à basse comme à moyenne altitude, en zone ouverte comme en zone fermée, dans des milieux dégradés comme des milieux plutôt bien préservés.

Les citations de *Paratrechina vitiensis* en Polynésie française par Cheesmann & Crawley (1928) réfèrent en fait à cette espèce (Wilson & Taylor, 1967).

Afin de distinguer *N. vaga* de l'autre espèce du genre *Nylanderia*, voir la discussion de *N. bourbonica*.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 2 ☿, Tahiti, Faa'a, mont Marau, 10.X.2009 ; 1 ☿, Moorea, col des 3 Cocotiers, 30.III.2010 ; 3 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 23.III.2010 ; 1 ☿, Raiatea, Te Vai Hue, 14.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Raiatea, Te Mehani Ute Ute, 12.III.2011, *leg. F. Jacq & T. Laroche* ; 2 ☿, Taha'a, 29.IX.2012 ; 1 ☿, Tupai, 18.VI.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 1 ☿, Makatea, Terupe, 30.VI.2009, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Fakahina, 20.II.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Ua Huka, Vaikivi, 2.IV.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Hiva Oa, Hanaui, 31.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Nuku Hiva, 8.XII.2010, *leg. F. Jacq, C. Robert & J.-F. Butaud*.

Brachymyrmex cf. obscurior Forel, 1893

Distribution. – Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti), archipel des Tuamotu (Moruroa).

Statut. – Introduite.

Discussion. – Cette espèce est peu commune et semble restreinte aux zones urbaines et péri-urbaines.

Cette espèce est probablement *Brachymyrmex obscurior*, espèce connue d'Hawaï, des Samoa et de nombreuses autres îles tropicales. Mais le genre *Brachymyrmex* nécessitant une révision taxonomique, cette espèce gardera pour l'instant ce statut.

Brachymyrmex cf. obscurior peut être confondue avec *Tapinoma minutum* qui est de même taille et de couleur très semblable. La différence la plus évidente est située sur les antennes, comptant 9 segments pour le genre *Brachymyrmex* et 12 pour le genre *Tapinoma*.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Punaauia, lotissement Miri, VII.2009 ; 5 ☿, Tahiti, Papeete, Mamao, III.2011 ; 1 ☿, Tahiti, pic Vert, 24.II.1973 (MNHN/CGP).

Sous-famille **Myrmicinae**

Strumigenys membranifera Emery, 1869

Pyramica membranifera (Emery, 1869).
Trichoscapa membranifera (Emery, 1869).

Distribution. – Pacifique, Madagascar. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine).

Statut. – Introduite.

Discussion. – Espèce rare qui semble privilégier les zones urbaines et péri-urbaines. Les espèces du genre *Strumigenys* se nourrissent presque exclusivement de collemboles.

Cette espèce peut être aisément confondue avec les autres espèces de *Strumigenys* de Polynésie française à mandibules triangulaires, et seul l'examen attentif de la pilosité permet de les différencier. Le lieu de collecte du spécimen peut probablement à lui seul permettre une identification, *S. membranifera* étant une espèce introduite que l'on trouve à basse altitude alors que les deux autres espèces, endémiques, vivent à plus haute altitude.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahiti, Taravao, IV.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Mahina, VII.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Papenoo, 28.II.1972 (MNHN/CGP).

Strumigenys mumfordi Wheeler, 1932

Strumigenys inezi ssp. *mumfordi* Wheeler, 1932.
Pyramica mumfordi (Wheeler, 1932).
Smithistruma mumfordi (Wheeler, 1932).

Distribution. – Polynésie française : archipel des Marquises (Ua Pou, Nuku Hiva).

Statut. – Endémique de Polynésie française.

Discussion. – Espèce non collectée lors de cette étude. Les deux spécimens de la série typique ont été collectés à 750 m d'altitude sur Ua Pou et à 1250 m sur Nuku Hiva. Les citations de Tahiti se rapportent à l'espèce *Strumigenys insula* décrite ultérieurement par BOLTON (2000). Aucune autre donnée particulière sur l'écologie de cette espèce en Polynésie française n'est connue.

BOLTON (2000) a examiné les deux spécimens de *Strumigenys mumfordi* des Marquises et considère qu'il est fort probable qu'ils appartiennent en fait à deux espèces différentes. Le spécimen d'Ua Pou a été désigné comme lectotype par ce même auteur.

Strumigenys insula (Bolton, 2000)

Pyramica insula Bolton, 2000.

Distribution. – Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti).

Statut. – Endémique de Polynésie française.

Discussion. – Cette espèce a été décrite à partir de spécimens récoltés par Perrault en 1982 sur le "mont Tentara" à 1000 m d'altitude et n'a pas été collectée depuis. Le "mont Tentara" ou "mont Teatara" correspond probablement au mont Te Atara, point culminant (1200 m) de la presqu'île nommée Tahiti Iti. Aucune autre donnée particulière sur l'écologie de cette espèce en Polynésie française n'est connue.

Strumigenys insula a été décrit à partir de deux spécimens collectés par Perrault, spécimens qu'il a probablement identifiés en tant que *Strumigenys mumfordi* dans son article sur les Fourmis de Tahiti (PERRAULT, 1988). Les spécimens de *S. insula* présents dans la collection Perrault présentent des variations quant à la forme et à la longueur du poil pronotal huméral tout en correspondant autrement à la description et aux mesures des spécimens de la série typique. Un plus grand nombre de spécimens ainsi qu'une analyse génétique permettraient de définir si ces spécimens sont conspécifiques ou non (B. Bolton, comm. pers.).

Ce genre possède des espèces endémiques dans les différents archipels du Pacifique (DLUSSKY, 1993 ; WETTERER, 2002 ; SARNAT & ECONOMO, 2012) et, au vu des suspicions émises pour les espèces ci-dessus, il est possible qu'un complexe d'espèces de *Strumigenys* endémiques soit présent en Polynésie française.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahiti, "mont Teatara (1000 m)", 3.IV.1977 (MNHN/CGP) ; 1 ☿, *idem*, 25.IX.1977 (MNHN/CGP) ; 2 ☿ et 1 ♀, *idem*, 28.VII.1982 (MNHN/CGP) ; 3 ☿, *idem*, 29.VII.1982 (MNHN/CGP).

Strumigenys godeffroyi Mayr, 1866

Distribution. – Pacifique, Madagascar. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora), archipel des Tuamotu (Makatea*), archipel des Australes (Raivavae, Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Ua Huka*), archipel des Gambier (Mangareva).

Statut. – Introduction austronésienne.

Discussion. – Cette espèce est assez commune si on la recherche dans son habitat, c'est-à-dire la litière et sous les rochers. *Strumigenys godeffroyi*, comme les autres espèces de ce genre, se nourrit de collemboles attrapés grâce à ses mâchoires-piège.

S. godeffroyi peut être confondue avec une autre espèce de *Strumigenys*, *S. rogeri*. *S. godeffroyi* présente deux dents apicales à l'extrémité de ses mandibules alors que *S. rogeri* en possède trois. La couleur de l'individu, critère qu'on ne peut utiliser seul pour identifier le spécimen, peut également aiguiller vers une identification, *S. godeffroyi* étant plus sombre, d'un orange foncé, alors que *S. rogeri* est jaune légèrement orangé.

Matériel examiné. – 2 ☿, Tahiti, Papenoo, Te Faa Iti, 8.XII.2009 ; 2 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 10 ☿, Tahiti, Papeete, Fautaua, 10.III.2010 ; 1 ☿, Tahiti, Faa'a, mont Marau, 10.X.2009 ; 1 ☿, Moorea, col des Trois-Cocotiers, 30.III.2010 ; 1 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 23.III.2010 ; 1 ☿, Makatea, Moumu, IV.2009, *leg. F. Jacq* ; 6 ☿, Ua Huka, Vaikivi, 2.IV.2010, *leg. F. Jacq*.

Strumigenys rogeri Emery, 1890

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Taha'a*), archipel des Australes (Rurutu), archipel des Gambier (Mangareva).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – Cette espèce, assez commune, semble partager le même habitat que *Strumigenys godeffroyi* avec laquelle elle peut être confondue ; les critères diagnostiques sont expliqués dans la discussion de l'espèce précédente.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahiti, Papenoo, vallée de la Papenoo, 8.XII.2009 ; 1 ♀ et 9 ☿, Tahiti, Arue, Tefaaroa, 26.VIII.2009 ; 2 ☿, Tahiti, Pirae, II.2010 ; 1 ☿, Tahiti, Papeete, Mamao, III.2010 ; 2 ☿, Moorea, col des 3 Cocotiers, 30.III.2010 ; 1 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 21.III.2010 ; 2 ☿, Taha'a, vallée de Patio, 29.IX.2012.

Strumigenys emmae (Emery, 1890)

Epitritus emmae Emery, 1890.
Quadristruma emmae (Emery, 1890).

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Moorea), archipel des Tuamotu (Fangataufa).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – Cette espèce rare semble localisée et n'a pas été collectée lors de cette étude. Comme les autres espèces de *Strumigenys*, cette espèce vit dans la litière et se nourrit de collemboles.

La présence de poils squamiformes orbiculaires sur sa tête permet d'identifier très rapidement cette espèce sans possibilité de la confondre avec les autres espèces de *Strumigenys*.

Matériel examiné. – 1 ☿, Fangataufa, 28.I.1987 (MNHN/CGP).

Carebara tahitiensis (Wheeler, 1936)

Oligomyrmex tahitiensis Wheeler, 1936.

Distribution. – Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti).

Statut. – Endémique de Polynésie française (Tahiti).

Discussion. – *Carebara tahitiensis* a été décrite à partir de sexués en 1936 par Wheeler. Plus tard, Perrault (1976) décrivit les soldats et ouvrières à partir de ses propres collectes, notamment au lac Vahiria. Perrault (1988), dans sa publication sur les Fourmis de Tahiti,

évoque une mise en synonymie avec l'espèce australienne *Carebara cornigera* (Forel, 1902) après l'examen des paratypes (soldats et ouvrières). En effet, il précise que les soldats et ouvrières de *Carebara tahitiensis* sont identiques à ceux de *C. cornigera* à l'exception du nombre d'ocelles, généralement plus faible voire nul sur les spécimens tahitiens. Perrault (1993) a cependant continué à étudier ultérieurement les fourmis de Polynésie française sans jamais publier cette synonymie.

Les lectotypes et paralectotypes de *Carebara cornigera* ainsi que ceux de *C. cornigera parvicornis*, mise en synonymie avec la sous-espèce nominative par Taylor (1991), ont été examinés. *Carebara tahitiensis* est très proche de *C. cornigera* mais s'en distingue par la suture plus marquée entre le pronotum et le mésonotum sur les soldats. *C. tahitiensis* fait partie du complexe d'espèces de *C. cornigera* avec *C. sodalis* (Emery, 1914), de Nouvelle-Calédonie (Taylor, 1991). *C. cornigera* est l'espèce chez laquelle le profil du mésosome des soldats est le plus plat. *C. tahitiensis* présente une suture marquée entre le pronotum et le mésonotum, ce dernier étant légèrement bombé. *C. sodalis* possède une suture pro-mésonotale encore plus marquée et un mésonotum bien bombé. La présence d'une espèce de ce complexe en Polynésie française, bien loin des deux autres espèces, est une énigme. Une autre espèce de *Carebara*, *C. atoma* (Emery, 1900), est présente dans les archipels entre ces deux territoires (Sarnat & Economo, 2012). Bien que proche du complexe de *C. cornigera*, cette espèce s'en distingue par le tégument de la tête opaque et plus ou moins granuleux, alors que le tégument de la tête du complexe *C. cornigera* est strié et présente des zones lisses et brillantes (Taylor, 1991) chez les soldats.

Carebara tahitiensis peut être aisément distinguée des autres fourmis de Polynésie française par le nombre de segments aux antennes qui est seulement de 9 et par la présence de deux castes, comme chez les *Pheidole*. Cette espèce semble se trouver exclusivement à moyenne et haute altitude sur Tahiti, et les fourmilières ont été exclusivement trouvées sous des rochers jusqu'à présent. Les sexués sont récoltés en général au-dessus de 1000 m par battage de la végétation arbustive.

Matériel examiné. – 1 ♂, Tahiti, Pirae, mont Aorai (1000-1300 m), 24.VIII.2009 ; 1 ♂, Tahiti, Faa'a, mont Marau (1400 m), 20.IX.2009 ; 1 ♀, Tahiti, Faa'a, mont Marau (800-1000 m), 10.X.2009 ; 20 ☿, Tahiti, plateau Te Tamanu, Mara'e Tuatau (500 m), 06.X.2012 ; 1 ♀, Tahiti, crête Pito iti, 15.XI.1985 (MNHN/CGP) ; 2 ☿, Tahiti, Vaifaufa, XI.1989 (MNHN/CGP) ; 4 ☿, Tahiti, Vahiria, 7.X.1973 (MNHN/CGP).

Solenopsis geminata (Fabricius, 1804)

Atta geminata Fabricius, 1804.
Solenopsis geminata rufa (Jerdon, 1851) (syn.).

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Maupiti*, Tupai*), archipel des Tuamotu (Makatea*, Fakarava, Fangataufa, Anaa*, Mataiva, Tikehau*, Aratika*, Niau*, Rangiroa*, Takapoto), archipel des Australes (Rurutu, Rapa), archipel des Marquises (Hiva Oa, Nuku Hiva, Ua Huka*), archipel des Gambier (Mangareva).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Solenopsis geminata* est très commune à basse altitude et apprécie particulièrement les zones chaudes, ouvertes et plutôt sèches. Dans les zones plus humides et plus fermées, elle semble céder sa place aux *Pheidole*.

Cette espèce est connue pour son impact sur la biodiversité (prédation), sur l'agriculture (élevage d'Hémiptères piqueurs-suceurs et piqûres) ainsi que sur l'économie (nuisances sur les canalisations d'irrigation).

Cette espèce peut être confondue avec *Tetramorium bicarinatum* mais s'en distingue par l'absence d'épines propodéales et sa massue antennaire composée de 2 segments, contre 3 pour *T. bicarinatum*. *S. geminata* est également toujours présente en grand nombre, avec des ouvrières polymorphes et dont la piqûre est douloureuse. Ces différentes caractéristiques la rendent facile à identifier sur le terrain.

Matériel examiné. – 4 ☿, Tahiti, Papeete, Mamao, III.2010 ; 10 ☿, Tahiti, Faa'a, mont Marau, 20.IX.2009 ; 4 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 10.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Maupiti, motu Auira, VIII.2009 ; 1 ☿, Tupai, 18.VI.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 1 ☿, Tikehau, motu Oiseaux, 08.III.2010, *leg. M. Charleux* ; 2 ☿, Anaa, 30.VIII.2008, *leg. J.-F. Butaud* ; 5 ☿, Rangiroa, 25.VI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Makatea, Vaiau, 1.VII.2009, *leg. F. Jacq* ; 6 ☿, Aratika, 21.VII.2010, *leg. F. Jacq* ; 5 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Rurutu, Matonaa, IX.2011, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Hiva Oa, Atunoa, 1.IV.2011, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Ua Huka, motu Pufau, 10.X.2010, *leg. F. Jacq* ; 35 ☿, Nuku Hiva, "Museum Paris, Îles Marquises, Taiohae, *P. Siméon Delmas* 19.." (MNHN) ; 5 ☿, Mangareva, 30.VII.2008, *leg. M. Charleux*.

Solenopsis papuana Emery, 1900

Distribution. – Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora), archipel des Australes (Rurutu, Rimatara).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – Cette espèce, bien que découverte tardivement en Polynésie française, est assez commune. Est-ce sa petite taille, sa couleur jaune et son habitat (litière) qui font qu'elle a été "oubliée" par les entomologistes lors de leur passage en Polynésie française? Ou encore serait-elle d'introduction relativement récente? De par sa répartition et son écologie, il est fort probable que *Solenopsis papuana* ait été introduite par les Polynésiens, voire même qu'elle y soit indigène. Elle se retrouve aussi bien en zone péri-urbaine à basse altitude qu'à moyenne ou haute altitude dans des habitats assez bien préservés.

S. papuana peut être confondue avec *S. globularia* qui est cependant plus grosse, de couleur plus foncée et avec un post-pétiole beaucoup plus large.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahiti, Mahina, Supermahina, 9.X.2009 ; 4 ☿, Tahiti, Papenoo, vallée de la Papenoo, 8.XII.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Faa'a, mont Marau, 10.X.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Pirae, mont Aorai, IV.2010 ; 3 ☿, Moorea, col des 3 Cocotiers, 30.III.2010 ; 2 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 14.II.2010.

Solenopsis globularia (Smith, 1858)

Myrmica globularia Smith, 1858.

Distribution. – Pacifique, néotropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea*).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Solenopsis globularia* est peu commune sur Tahiti et encore localisée sur Moorea mais il est fort probable que sa répartition s'étende dans les prochaines années. *S. globularia* a été découverte pour la première fois en Polynésie française sur le port de Papeete (Tahiti) en 2006 (AntWeb, 2013). Cette espèce est probablement arrivée sur Tahiti depuis une quinzaine d'années. Elle semble affectionner tout particulièrement les zones ouvertes comme les bords de route.

Cette espèce peut être confondue avec *Solenopsis papuana*, qui est plus petite, plus claire et dont le post-pétiole est moins large, ainsi qu'avec les espèces de *Cardiocondyla* qui présentent néanmoins une pilosité appressée alors que celle de *S. globularia* est érigée.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahiti, Mahina, Supermahina, 9.X.2009 ; 10 ☿, Tahiti, Taravao, 8.IV.2009 ; 6 ☿, Moorea, VII.2009.

Monomorium antarcticum (Smith, 1858)

Atta antarctica Smith, 1858.
Monomorium rapaënse Wheeler, 1936 (syn.).

Distribution. – Nouvelle-Zélande, îles Kermadec. Polynésie française : archipel des Australes (Rapa).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – Cette espèce semble assez commune sur l'île de Rapa, seule île où elle est présente en Polynésie française. Aucune donnée particulière sur l'écologie de cette espèce en Polynésie française n'est connue.

Monomorium antarcticum semble être, en fait, un complexe d'espèces très proches qui commence à être étudié, en Nouvelle-Zélande particulièrement (DANN, 2008 ; WANG & LESTER, 2004). Des espèces du groupe *antarcticum* sont également présentes en Nouvelle-Calédonie ainsi qu'en Australie (Maia Berman, comm. pers.). Une révision taxonomique de ce groupe d'espèces sur toute son aire de répartition est clairement indispensable.

Monomorium antarcticum peut être confondue avec *Solenopsis geminata* dont elle se distingue par le nombre de segments composant la massue antennaire (3 pour *M. antarcticum* et 2 pour *S. geminata*).

Monomorium destructor (Jerdon, 1851)

Atta destructor Jerdon, 1851.

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea*), archipel des Tuamotu (Fakarava), archipel des Marquises (Ua Huka*).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – Cette espèce est peu commune, localisée et restreinte aux zones urbanisées.

M. destructor est connue pour son impact sur la biodiversité (prédation), sur l'agriculture (élevage d'Hémiptères piqueurs-suceurs et piqûres) et surtout sur l'économie (dégâts sur l'isolation des câbles électriques).

Monomorium destructor peut être confondue avec *Solenopsis geminata* et *Monomorium pharaonis*. Comme *S. geminata*, les ouvrières sont polymorphes et leurs piqûres sont douloureuses. Le critère le plus fiable pour séparer ces deux espèces concerne la massue antennaire, composée de 2 segments pour *S. geminata* et de 3 segments pour *M. destructor*. *Monomorium pharaonis*, quant à elle, a le corps entièrement opaque et chagriné alors que celui de *M. destructor* présente un grand nombre de zones lisses et brillantes.

Matériel examiné. – 4 ☿, Tahiti, Pirae, 28.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 9 ☿, Tahiti, Papeete, Mamao, III.2010 ; 1 ☿, Tahiti, Papeete, 23.IV.1986 (MNHN/CGP) ; 4 ☿, Moorea, Afareaitu, VII.2009 ; 7 ☿, Ua Huka, Vaipaee, 8.VII.2013, *leg. C. Blanvillain*.

Monomorium floricola (Jerdon, 1851)

Atta floricola Jerdon, 1851.

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Taha'a*, Bora Bora, Mopelia, Tupai*), archipel des Tuamotu (Makatea*, Marutea, Fangataufa, Hao, Tahanea*, Aratika*, Fakahina*, Niau*), archipel des Australes (Raivavae, Rurutu, Maria, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Hiva Oa, Ua Huka, Eiao, Hatutu, Hatu iti*), archipel des Gambier (Agakauitai, Mangareva, Taravai, Temoe).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – Cette espèce est commune en Polynésie française, et se retrouve plus particulièrement dans la strate arbustive. *M. floricola* est connue pour son impact sur la biodiversité (prédation).

Monomorium floricola peut être confondue avec *M. liliuokalanii*, dont elle se distingue par la coloration plus claire de son mésosome et par la forme plus allongée de son pétiole.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 3 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 14.II.2010 ; 4 ☿, Taha'a, vallée de Vaipihae, 29.IX.2012 ; 1 ☿, Tupai, 18.VI.2011, leg. *F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 1 ☿, Makatea, Moumu, IV.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Tahanea, Tiromi, VI.2011, *leg. M.-H. Burle & F. Sanz* ; 3 ☿, Fakahina, 20.II.2011, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Aratika, 21.VII.2010, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 6 ☿, Hatu iti, III.2010, *leg. J.-F. Butaud* ; 1 ☿, Ua Huka, motu Pufau, 10.X.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Mangareva, Rikitea, 30.VII.2008, *leg. M. Charleux*.

Monomorium australicum Forel, 1907

Monomorium subcoecum australicum Forel, 1907.
Monomorium talpa Emery, 1911 (syn.).

Distribution. – Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti*, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora), archipel des Tuamotu (Fangataufa*), archipel des Australes (Rurutu).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – *Monomorium australicum* est assez rare dans l'archipel de la Société. Cette espèce semble vivre dans la litière. Elle peut être confondue avec *Solenopsis papuana* qui est de même couleur mais légèrement plus petite. La différence la plus évidente entre ces deux espèces est visible sur les antennes, la massue de *S. papuana* étant composée de 2 segments, celle de *M. australicum* de 3 segments.

Une espèce proche de *M. australicum*, *Monomorium sechellense* Emery, 1894, est connue de certaines îles proches de la Polynésie française. Elle s'en distingue par l'angle propodéal moins obtus (100° pour *M. sechellense* contre 140° pour *M. australicum*) et par le mésopleure opaque et chagriné alors que celui de *M. australicum* est lisse et brillant.

Matériel examiné. – 3 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 2 ☿, Tahiti, Arue, Tefaaroa, 27.VIII.2009 ; 2 ♀ et 1 ☿, Moorea, col des Trois-Cocotiers, 30.III.2010 ; 1 ☿, Fangataufa, 5.II.1987 (MNHN/CGP).

Monomorium pharaonis (Linné, 1758)

Formica pharaonis Linné, 1758.

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Moorea, Huahine*, Tupai*), archipel des Tuamotu (Fakahina*, Niau*), archipel des Australes (Rurutu), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Ua Huka).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – Cette espèce est rare en Polynésie française et semble très localisée. Sa répartition quelque peu erratique ne peut être expliquée, comme celle de *Tetramorium lanuginosum*. Aucune donnée particulière sur l'écologie de cette espèce en Polynésie française n'est connue.

M. pharaonis est connue pour son impact sur la santé (transport de bactéries pathogènes dans les hôpitaux infestés).

M. pharaonis peut être confondue avec *M. destructor*, dont les critères d'identification sont précisés dans la discussion de cette dernière.

Matériel examiné. – 1 ☿, Huahine, Parea, 1.I.1974 (MNHN/CGP) ; 3 ☿, Tupai, 18.VI.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 7 ☿, Fakahina, 20.II.2011, *leg. F. Jacq, J.-F. Butaud & G. Molle* ; 9 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq*.

Monomorium liliuokalanii Forel, 1899

Monomorium minutum var. *liliuokalanii* Forel, 1899.
Monomorium minutum var. *samoanum* Santschi, 1928 (syn.).

Distribution. – Pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Taha'a*), archipel des Tuamotu (Mataiva), archipel des Australes (Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Hiva Oa, Ua Huka, Hatu iti*).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – Cette espèce est assez commune dans l'archipel de la Société et est à rechercher sur les îles hautes des autres archipels où elle est probablement présente. Aucune donnée particulière sur l'écologie de cette espèce en Polynésie française n'est connue.

Monomorium liliuokalanii est citée par MORRISON (1996) sous le nouveau nom de *M. minutum*, c'est-à-dire *M. monomorium* Bolton, 1987.

M. liliuokalanii peut être confondue avec *M. floricola*, dont les critères d'identification sont précisés dans sa discussion.

Matériel examiné. – 3 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Aorai (1400 m) refuge, X.1976 (MNHN/CGP) ; 10 ☿, Moorea, Painapo Beach, 8.XI.2009 ; 5 ☿, Taha'a, Patio, 29.IX.2012 ; 7 ☿, Hatu Iti, III.2010, *leg. J.-F. Butaud*.

Tetramorium bicarinatum (Nylander, 1846)

Myrmica bicarinata Nylander, 1846.

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Taha'a*, Bora Bora, Mopelia, Tupai*), archipel des Tuamotu (Makatea, Tepoto, Fangataufa, Raroia, Tikehau*, Tahanea*, Fakahina*, Niau*), archipel des Australes (Raivavae, Rurutu, Rapa, Maria, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Hiva Oa, Mohotane, Ua Huka, Hatutu, Tahuata, Hatu Iti*), archipel des Gambier (Mangareva, Taravai, Temoe).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Tetramorium bicarinatum* est une espèce commune que l'on retrouve aussi bien en milieu anthropisé qu'en milieu naturel. Elle semble cependant préférer les abords des chemins de randonnées dans ces derniers.

Avant BOLTON (1977), toutes les citations de *T. bicarinatum* en Polynésie française ainsi que dans le Pacifique ont été faites sous le nom *T. guineense* (Bernard, 1953). *T. bicarinatum* peut être confondue avec *Solenopsis geminata*, qui s'en distingue par l'absence d'épines propodéales et une massue antennaire composée de deux segments, ainsi qu'avec *Tetramorium caldarium*. Cette dernière est néanmoins plus petite, à la pilosité plus courte et aux épines propodéales plus petites également.

Matériel examiné. – 2 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 1 ☿, Moorea, VII.2009 ; 4 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 14.II.2010 ; 2 ☿, Raiatea, Te Mehani Ute Ute, 12.III.2011, *leg. F. Jacq & T. Laroche* ; 1 ☿, Raiatea, Te Vai Hue, 13.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Taha'a, vallée de Patio, 29.IX.2012 ; 1 ☿, Tupai, 18.VI.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 2 ☿, Tikehau, motu Oiseaux, 8.III.2010, *leg. M. Charleux* ; 1 ☿, Makatea, Vaiau, 1.VII.2009, *leg. F. Jacq* ; 4 ☿, Tahanea, Tiromi, VI.2011, *leg. M.-H. Burle & F. Sanz* ; 1 ☿, Fakahina, 20.II.2011, *leg. F. Jacq, F.-F. Butaud & G. Molle* ; 3 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Hatu iti, III.2010, *leg. J.-F. Butaud* ; 1 ☿, Hiva Oa, Hanaui, 31.III.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 5 ☿, Hatutu, 8.VI.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Ua Huka, Hokatu, 17.XII.1973 (MNHN/CGP).

Tetramorium pacificum Mayr, 1870

Distribution. – Indo-pacifique, Madagascar. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Mehetia), archipel des Tuamotu (Makatea), archipel des Australes (Raivavae, Tubuai, Rurutu, Rapa, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Ua Huka*), archipel des Gambier (Mangareva).

Statut. – Introduction austronésienne.

Discussion. – Cette espèce commune montre une préférence pour les zones boisées et à végétation arbustive. Elle peut édifier sa fourmilière dans les troncs, profitant certainement d'une blessure ou des galeries creusées au préalable par des termites. Son nid a également été trouvé dans des manchons de mousse.

T. pacificum étant la seule espèce de *Tetramorium* de couleur marron noirâtre, elle est difficile à confondre avec les autres espèces de ce genre.

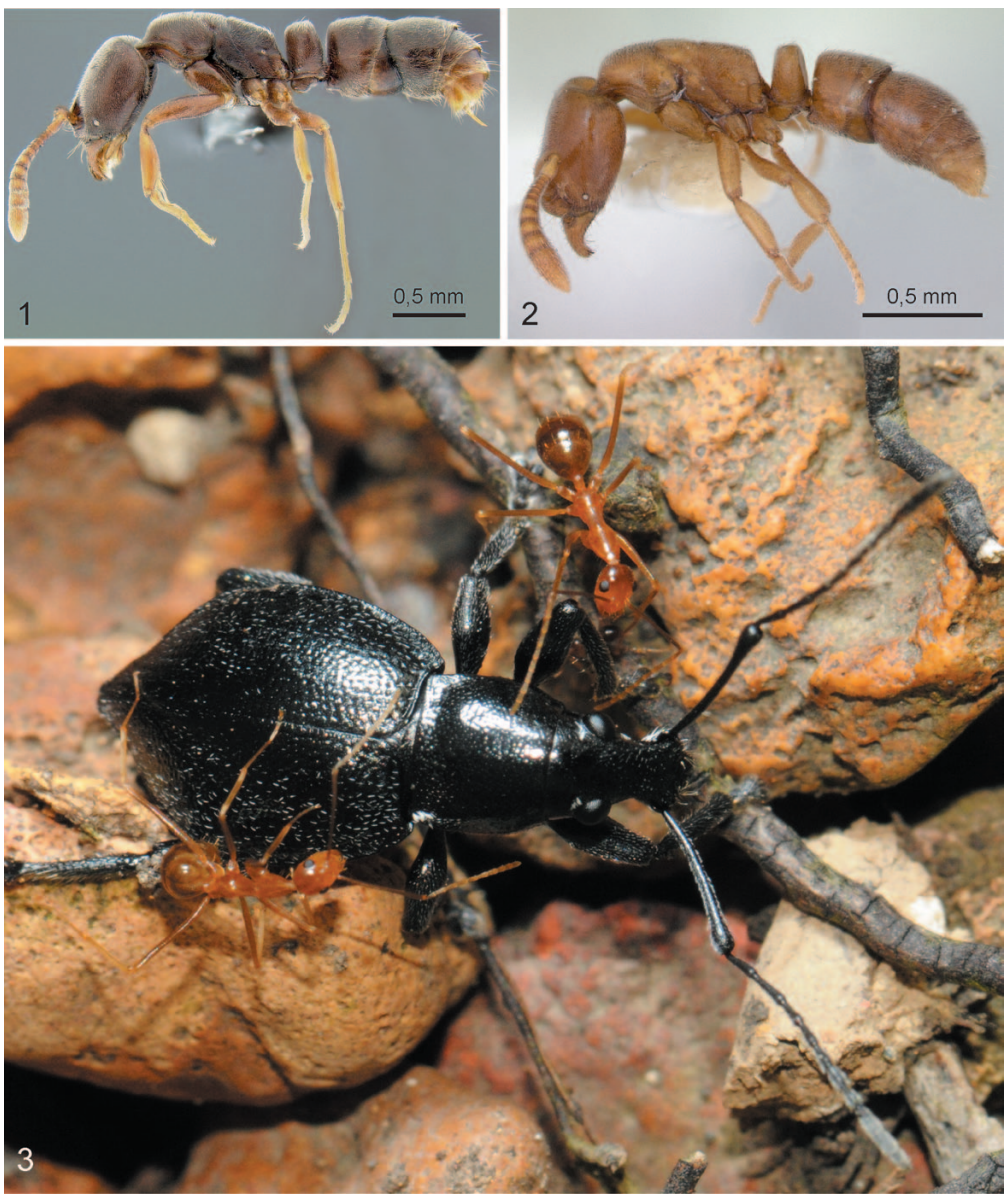

Fig. 1-3. – Formicidae de Polynésie française. – 1, *Hypoponera opaciceps* (Mayr) (*Photo E. M. Sarnat / AntWeb*). – 2, *Hypoponera punctatissima* (Roger) (*Photo A. Nobile / AntWeb*). – 3, *Anoplolepis gracilipes* (Smith) attaquant un *Rhyncogonus sp*. (*Photo F. Jacq*).

Matériel examiné. – 7 ☿, Tahiti, Mahina, Supermahina, 9.X.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Faa'a, mont Marau, 10.X.2009 ; 1 ☿, Moorea, col des 3 Cocotiers, 30.III.2010 ; 2 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 14.II.2010 ; 3 ☿, Raiatea, Te Vai Hue, 13.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Raiatea, Te Mehani Ute Ute, 12.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Raivavae, Taraia, XI.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Rurutu, Matonaa, IX.2011, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Ua Huka, Vaikivi, 1.IV.2010, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Nuku Hiva, 8.XII.2010, *leg. F. Jacq, C. Robert & J.-F. Butaud*.

Tetramorium tonganum Mayr, 1870

Distribution. – Pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Mehetia), archipel des Australes (Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Hiva Oa, Ua Huka*).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – *Tetramorium tonganum* est une espèce assez rare que l'on ne trouve qu'en milieu naturel peu à pas dégradé à moyenne altitude. *T. tonganum*, comme certaines autres espèces dont *Pheidole umbonata* et *P. sexspinosa*, semble affectionner particulièrement les manchons de mousse pour y installer sa fourmilière.

Cette espèce peut être confondue avec les autres petites espèces du même genre (*T. caldarium* et *T. simillimum*) mais la forme du pétiole, arrondi chez cette espèce, l'en distingue aisément des deux autres.

Matériel examiné. – 2 ☿, Tahiti, Vaihiria, 7.IX.1973 (MNHN/CGP) ; 3 ☿, Moorea, col des Trois-Cocotiers, 30.III.2010 ; 6 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 24.III.2010 ; 1 ☿, Ua Huka, Vaikivi, 26.VIII.2010, *leg. F. Jacq*.

Tetramorium simillimum (Smith, 1851)

Myrmica simillima Smith, 1851.

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Maupiti*, Mopelia), archipel des Tuamotu (Makatea*, Fakarava, Fangataufa, Raroia, Mataiva, Aratika*, Tahanea*), archipel des Australes (Raivavae, Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Hiva Oa, Ua Huka, Eioa, Fatu Huku), archipel des Gambier (Mangareva).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Tetramorium simillimum* est assez commune en Polynésie française. Cette espèce semble préférer les milieux ouverts des zones urbaines et péri-urbaines.

Cette espèce est difficile à distinguer d'autres espèces de *Tetramorium*, dont *T. caldarium*. Une combinaison de critères, pas forcément évidents au premier abord, permet son identification (voir la clé d'identification). Il n'existe aucune citation de *T. caldarium* antérieure à 1996 (Morrison, 1996). Il est fort probable qu'un certain nombre de spécimens de Polynésie française aient été identifiés en tant que *T. simillimum* dans les études précédentes alors qu'ils appartiennent en fait à *T. caldarium*.

Matériel examiné. – 5 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 1 ☿, Moorea, 22.VII.2009 ; 2 ☿, Huahine, 1.I.1974 (MNHN/CGP) ; 2 ☿, Maupiti, motu Auira, VIII.2009 ; 2 ☿, Makatea, Tahiva, 18.IV.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Tahanea, motu Toreauta, VII.2011, *leg. M.-H. Burle & F. Sanz* ; 1 ☿, Aratika, 21.VII.2010, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Fangataufa, Pk0, 28.II.1987 (MNHN/CGP) ; 5 ☿, Ua Huka, Vaikivi, IV.2010, *leg. F. Jacq*.

Tetramorium caldarium (Roger, 1857)

Tetrogmus caldarius Roger, 1857.

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti*, Moorea, Huahine, Bora Bora, Maupiti*), archipel des Australes (Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Hiva Oa, Hatu Iti*), archipel des Gambier (Mangareva).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Tetramorium caldarium* est peu commune en Polynésie française. Comme l'espèce précédente, *T. caldarium* semble préférer les milieux ouverts et dégradés.

Cette espèce peut être aisément confondue avec *T. simillimum* (voir la discussion de cette dernière).

Matériel examiné. – 11 ☿, Tahiti, Papeete, Quartier Mamao, III.2010 ; 1 ☿, Moorea, 2.VII.2009 ; 1 ☿, Maupiti, motu Auira, VIII.2009 ; 1 ☿, Hatu Iti, III.2010, *leg. J.-F. Butaud*.

Tetramorium lanuginosum Mayr, 1870

Triglyphothrix striatidens (Emery, 1889) (syn.).

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel des Tuamotu (Raroia, Tahanea*), archipel des Marquises (Hatu iti*).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – Cette espèce est rare et présente, comme *Monomorium pharaonis*, une répartition très erratique en Polynésie française. Aucune donnée particulière sur l'écologie de cette espèce n'y est connue.

Tetramorium lanuginosum, que l'on pourrait confondre avec d'autres espèces de *Tetramorium*, s'en distingue aisément par sa pilosité très fournie et très longue.

Matériel examiné. – 1 ☿, Tahanea, Tiromi, VI.2011, *leg. M.-H. Burle & F. Sanz* ; 5 ☿, Hatu iti, III.2010, *leg. J.-F. Butaud*.

Rogeria stigmatica Emery, 1897

Rogeria sublevinodis Emery, 1914 (syn.).
Rogeria stigmatica sublevinodis Emery, 1914.

Distribution. – Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora), archipel des Australes (Rurutu).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – Cette espèce est peu commune dans l'archipel de la Société et semble préférer les habitats humides comme les fonds de vallées.

Un comportement très original a été observé à propos de cette espèce. Les ouvrières, surtout lorsqu'elles sont dérangées au nid, produisent un long chapelet de bulles blanches par leurs glandes anales. Sarnat (2009) précise que ces sécrétions repoussent les ouvrières d'autres espèces de fourmis et semblent même les blesser.

Matériel examiné. – 2 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 10 ☿, Tahiti, Papeete, Fautaua, 10.III.2010 ; 3 ☿, Moorea, Belvédère, 27.XI.2009 ; 4 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 24.III.2010.

Cardiocondyla minutior Forel, 1899

Cardiocondyla nuda var. *minutior* Forel, 1899.

Distribution. – Pacifique, néotropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Taha'a*, Maupiti*, Mopelia, Tupai*), archipel des Tuamotu (Fangataufa, Tahanea*, Niau*), archipel des Australes (Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva).

Statut. – Introduite.

Discussion. – *C. minutior* est assez commune en Polynésie française. On la trouve en zone ouverte et urbanisée, mais également au bord des chemins de randonnée, y compris en altitude. Elle est présente sur le mont Marau et le mont Aorai notamment.

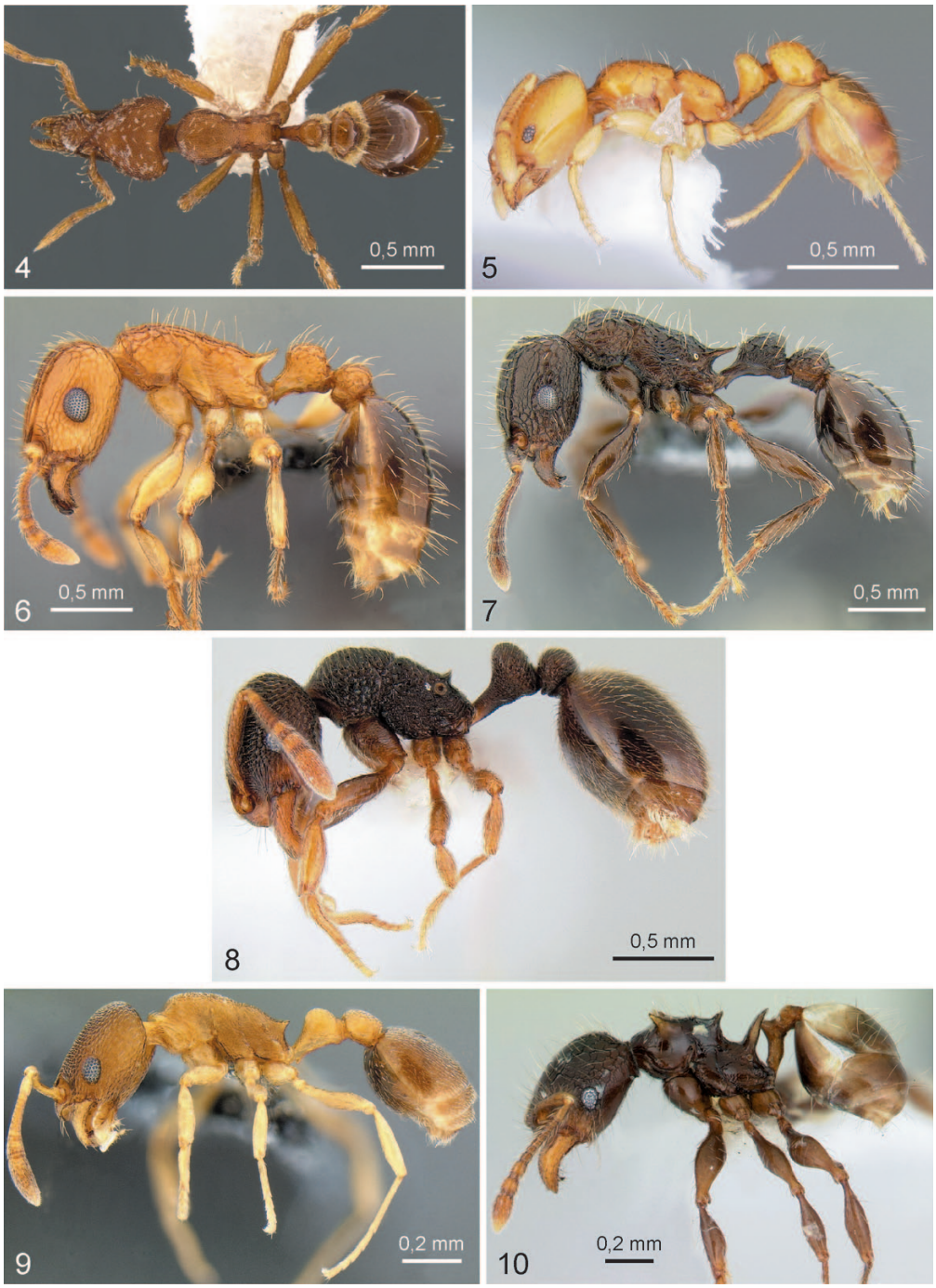

Fig. 4-10. – Formicidae de Polynésie française. – 4, *Strumigenys insula* (Bolton) (*Photo W. Ericson / AntWeb*). – 5, *Solenopsis globularia* (Smith) (*Photo A. Nobile / AntWeb*). – 6, *Tetramorium bicarinatum* (Nylander) (*Photo E. M. Sarnat / AntWeb*). – 7, *Tetramorium pacificum* Mayr (*Photo E. M. Sarnat / AntWeb*). – 8, *Rogeria stigmatica* Emery (*Photo M. Branstetter / AntWeb*). – 9, *Cardiocondyla minutior* Forel (*Photo E. M. Sarnat / AntWeb*). – 10, *Pheidole sexspinosa* Mayr (*Photo A. Nobile / AntWeb*).

Cette espèce, longtemps identifiée comme *C. nuda* (Mayr, 1866), peut être confondue avec les autres espèces de *Cardiocondyla*. Ces dernières possèdent pourtant une suture méso-métanotale ainsi que des épines propodéales plus grandes qui les en distingue aisément. *C. minutior* peut également être confondue avec *Monomorium liliuokalanii* mais cette dernière ne possède pas d'épines propodéales et sa pilosité est érigée.

Matériel examiné. – 6 ☿, Tahiti, Mahina, Supermahina, 9.X.2009 ; 3 ☿, Tahiti, Faa'a, mont Marau, 20.IX.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Pirae, mont Aorai, IV.2010 ; 1 ☿, Moorea, V.2009 ; 2 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 23.III.2010 ; 2 ☿, Raiatea, Te Vai Hue, XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Taha'a, Patio, 29.IX.2012 ; 2 ☿, Maupiti, motu Auira, VIII.2009 ; 1 ☿, Tupai, 18.VI.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 5 ☿, Tahanea, Tiromi, 25.IX.2011, *leg. M.-H. Burle & F. Sanz* ; 1 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq*.

Cardiocondyla emeryi Forel, 1881

Cardiocondyla nuda nereis Wheeler, 1927 (syn.).

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Maupiti*), archipel des Tuamotu (Anaa), archipel des Australes (Raivavae, Tubuai, Rurutu, Maria, Marotiri, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Hiva Oa, Mohotane, Ua Huka, Hatutu, Tahuata), archipel des Gambier (Akamaru, Agakauitai, Mangareva, Taravai, Aukena).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Cardiocondyla emeryi* est assez commune en Polynésie française et se trouve plus particulièrement dans les habitats urbains à péri-urbains ouverts. On peut également la trouver le long des chemins de randonnée à moyenne altitude.

Cette espèce peut être confondue avec les trois autres espèces de *Cardiocondyla*, mais se distingue de *C. nuda* par la présence d'une suture méso-métanotale, et de *C. obscurior* et *C. wroughtonii* par les coins antérieurs du post-pétiole moins marqués.

Matériel examiné. – 2 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 1 ☿, Moorea, col des 3 Cocotiers, 30.III.2010 ; 4 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 23.III.2010 ; 5 ☿, Maupiti, motu Auira, VIII.2009 ; 2 ☿, Hiva Oa, Hanaui, 31.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Mangareva, Rikitea, 30.VII.2008, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Nuku Hiva, Tovii, 14.XII.1973 (MNHN/CGP).

Cardiocondyla obscurior Wheeler, 1929

Cardiocondyla wroughtonii var. *obscurior* Wheeler, 1929.

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti*, Moorea*, Raiatea, Taha'a*).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Cardiocondyla obscurior* est d'introduction récente en Polynésie française et n'est pas encore très répandue. Elle se retrouve aussi bien en zone périurbaine que le long des sentiers de randonnée en moyenne montagne. Sa première récolte en Polynésie française date de 1985 par G. Perrault sur l'île de Tahiti. Ces spécimens, identifiés en tant que *C. wroughtonii* dans sa collection et dans son article (Perrault, 1988) sont en fait tous des *C. obscurior*.

Cardiocondyla obscurior peut être confondue avec *C. emeryi* mais chez cette dernière les coins antérieurs du post-pétiole sont moins prononcés. Elle peut surtout être confondue avec *C. wroughtonii* qui possède des épines propodéales plus longues et tout au plus le premier tergite abdominal foncé alors que *C. obscurior* présente un gastre entièrement foncé.

Matériel examiné. – 5 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 1 ☿, Tahiti, Marau (950 m), 29.II.1986 (MNHN/CGP) ; 1 ☿, Tahiti, Hitia'a, 19.X.1985 (MNHN/CGP) ; 1 ☿, Tahiti, vallée Orofero, XII.1991 (MNHN/CGP) ; 2 ☿, Moorea, col des Trois-Cocotiers, 18.III.2010 ; 3 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 3.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ♀, Taha'a, Patio, 29.IX.2012.

Cardiocondyla wroughtonii (Forel, 1890)

Emeryia wroughtonii Forel, 1890.

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora), archipel des Tuamotu (Mataiva), archipel des Australes (Rurutu), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Hiva Oa), archipel des Gambier (Mangareva).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – Cette espèce est assez rare en Polynésie française et d'introduction récente. Aucune donnée particulière sur l'écologie de cette espèce en Polynésie française n'est connue. Il est possible que certaines données de répartition de *C. wroughtonii* se rapportent en fait à *C. obscurior* comme celles de G. Perrault.

Pour la comparaison avec les espèces proches, voir la discussion de *Cardiocondyla obscurior*.

Matériel examiné. – 3 ☿, Tahiti, Mahina, Supermahina, 9.X.2009.

Pheidole megacephala (Fabricius, 1793)

Formica megacephala Fabricius, 1793.

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Raiatea), archipel des Tuamotu (Makatea*, Fakahina*), archipel des Australes (Tubuai), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Hiva Oa, Ua Pou, Mohotane, Ua Huka, Eiao, Hatutu*, Tahuata), archipel des Gambier (Akamaru, Agakauitai, Mangareva, Taravai, Aukena).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Pheidole megacephala*, espèce vagabonde par excellence, est commune dans les archipels des Marquises et des Gambier alors qu'elle est rare dans les archipels de la Société, des Australes et des Tuamotu. Les atolls des Tuamotu sont probablement trop secs pour *P. megacephala* qui ne résiste certainement pas à la compétition avec *Solenopsis geminata.* Cette dernière apprécie particulièrement ce type d'habitat. Sur Tahiti par contre, les conditions climatiques semblent parfaites pour *P. megacephala* qui reste pourtant restreinte à deux petites colonies. L'hypothèse la plus probable est que *P. fervens*, omniprésente dans l'archipel de la Société à basse altitude, empêche *P. megacephala* de se développer.

P. megacephala est connue pour son impact sur la biodiversité (prédation) ainsi que sur l'agriculture (élevage d'Hémiptères piqueurs-suceurs). Elle peut être confondue avec trois autres espèces de *Pheidole* en Polynésie française : *P. umbonata*, dont la tête des majors possède également les lobes postéro-latéraux dépourvus de sculpture, est clairement plus petite ; les majors de *P. fervens* et *P. oceanica* possèdent justement les lobes postéro-latéraux sculptés, critère bien visible, y compris sur le terrain.

Matériel examiné. – 10 ☿, Tahiti, Arue, VIII. 2009 ; 4 ☿, Tahiti, Papara, 14.VII.1981 (MNHN/CGP) ; 1 ☿, Makatea, Terupe, 30.VI.2009, *leg. F. Jacq* ; 6 ☿, Fakahina, 20.II.2010, *leg. F. Jacq, J.-F. Butaud & G. Molle* ; 1 ☿, Ua Huka, Vaikivi, 9.IV.2010, *leg. F. Jacq* ; 6 ☿, Hiva Oa, Hanaui, 31.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Hatutu, 8.VI.2010, *leg. F. Jacq* ; 84 ☿, Nuku Hiva, "Museum Paris, îles Marquises, Taiohae, *P. Siméon Delmas* 1927" (MNHN) ; 3 ☿, Nuku Hiva, Tovii (700 m), 14.XII.1973 (MNHN/CGP).

Pheidole fervens Smith, 1858

Pheidole oceanica nigriscapa var. *tahitiana* Santschi *in* CHEESMAN & CRAWLEY, 1928 (syn.).

Distribution. – Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Taha'a*, Bora Bora, Tupai*), archipel des Tuamotu (Makatea, Raroia, Niau*), archipel des Australes (Raivavae, Rurutu, Rimatara), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva*, Hiva Oa, Mohotane, Ua Huka), archipel des Gambier (Mangareva*, Temoe).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – *Pheidole fervens* est l'espèce la plus commune à basse altitude dans l'archipel de la Société. Dans les îles hautes des Marquises et des Gambier, c'est *Pheidole megacephala* qui semble dominer, bien que *P. fervens* soit présente. *P. fervens* préfère les habitats mésophiles voire hygrophiles et cède généralement sa place à *Solenopsis geminata* dans les habitats plus secs. *P. fervens* semble affectionner tout particulièrement les souches et troncs pourris pour y installer son nid. Elle s'installe également sous les rochers et l'on peut régulièrement retrouver des grillons commensaux du genre *Myrmecophilus* au sein de ses fourmilières.

Pheidole fervens peut être confondue avec *P. megacephala* (voir la discussion pour cette espèce) mais surtout avec *P. oceanica* qui en est très proche. Chez les majors, la scuplture située entre les yeux et l'insertion des antennes est réticulée chez *P. fervens* alors qu'elle est composée de carènes quasi-parallèles chez *P. oceanica*. Chez les minors, c'est la taille de l'épine propodéale par rapport au spiracle propodéal qui rentre en compte pour différencier les deux espèces. L'épine propodéale de *P. oceanica* est distinctement plus grande que le spiracle propodéal alors qu'elle en est sensiblement de même taille chez *P. fervens*. De manière générale, *P. fervens* est plus petite et de couleur plus foncée que *P. oceanica*.

Matériel examiné. – 10 ☿, Tahiti, Papeete, Fautaua, 10.III.2010 ; 2 ☿, Tahiti, "Tahiti, 20.7.25, *L. E. Cheesman*, B.M. 1925" (MNHN) ; 2 ♀ et 9 ☿, Moorea, Belvédère, 27.XI.2009 ; 3 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 24.III.2010 ; 1 ☿, Raiatea, Te Vai Hue, 13.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Taha'a, sentier du mont Ohiri, 30.IX.2012 ; 1 ☿, Tupai, 18.VI.2011, *leg. F. Jacq & J.-F. Butaud* ; 1 ☿, Makatea, Moumu, IV.2009, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Niau, 4.III.2011, *leg. F. Jacq* ; 3 ☿, Rurutu, Matonaa, IX.2011, *leg. F. Jacq* ; 1 ☿, Nuku Hiva, 29.XI.2009, *leg. M. Charleux* ; 3 ☿, Ua Huka, Vaikivi, 2.IV.2010, *leg. F. Jacq* ; 5 ☿, Mangareva, Rikitea, 30.VII.2008, *leg. M. Charleux*.

Pheidole oceanica Mayr, 1866

Pheidole oceanica var. *boraborensis* Wheeler, 1932 (syn.).

Distribution. – Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Mopelia), archipel des Tuamotu (Aratika*, Takapoto), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Hiva Oa, Mohotane, Ua Huka, Eiao*).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – *Pheidole oceanica* est peu commune en Polynésie française et est probablement en régression face aux espèces d'introduction récente. *P. oceanica* ne se retrouve quasi exclusivement que dans les zones humides et protégées des îles hautes. Les fourmilières de cette espèce, toujours trouvées dans des souches, troncs pourris ou manchons de mousse, hébergent occasionnellement des grillons commensaux du genre *Myrmecophilus*.

Pour la distinguer des autres espèces de *Pheidole*, voir la discussion de *P. fervens*.

Matériel examiné. – 4 ☿, Tahiti, Papenoo, Te Faa Iti, 8.XII.2009 ; 10 ☿, Tahiti, Arue, Tefaaroa, 27.VIII.2009 ; 13 ☿, Tahiti, "Papeete, *G. Seurat* 1902" (MNHN) ; 4 ☿, Moorea, col des Trois-Cocotiers, 30.III.2010 ; 5 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 27.VIII.2009, *leg. F. Jacq* ; 2 ☿, Raiatea, Te Mehani Ute Ute, 12.III.2011, *leg. F. Jacq & T. Laroche* ; 2 ☿, Aratika, 21.VII.2010, *leg. F. Jacq* ; 4 ☿, Hiva Oa, Kiu Kiu, 2.IV.2011, *leg. F. Jacq* ; 4 ☿, Eiao, 19.VI.2010, *leg. F. Jacq*.

Pheidole umbonata Mayr, 1870

Pheidole umbonata zimmermani Wheeler, 1936.

Distribution. – Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Mopelia), archipel des Tuamotu (Makatea*), archipel des Australes (Raivavae, Rurutu), archipel des Marquises (Fatu Hiva, Hiva Oa).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – *Pheidole umbonata* est peu commune en Polynésie française. Elle se retrouve aussi bien dans les zones périurbaines que dans les habitats naturels. Dans les habitats bien

préservés, elle installe très souvent son nid dans les manchons de mousse autour des troncs. *P. umbonata* est la plus petite *Pheidole* en Polynésie française, ce qui permet de l'identifier facilement. Les majors collectés à basse altitude possèdent une tête et un corps orange rougeâtre alors que les spécimens collectés à plus haute altitude (> 600 m) sont marron foncé. Cette mélanisation des spécimens d'altitude est notamment connue de Braconidae de la Réunion (ROUSSE & BRAET, 2012).

Matériel examiné. – 3 ☿, Tahiti, Mahina, V.2009 ; 3 ☿, Moorea, col des Trois-Cocotiers, 30.III.2010 ; 8 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 23.III.2010 ; 2 ☿, Makatea, Vaiau, 1.VII.2009, *leg. F. Jacq*.

Pheidole sexspinosa Mayr, 1870

Pheidole sexspinosa adamsoni Wheeler, 1932 (syn.).

Distribution. – Indo-pacifique. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Taha'a*, Bora Bora), archipel des Tuamotu (Rutoru ?), archipel des Marquises (Fatu Hiva).

Statut. – Cryptogène.

Discussion. – *Pheidole sexspinosa* est assez rare en Polynésie française et semble assez localisée. Elle préfère les habitats assez humides à très humides comme les fonds de vallées ou les forêts préservées de basse et moyenne altitude. Cette espèce semble en régression et sa présence sur certaines îles comme Tahiti n'est plus certaine. Elle serait néanmoins à rechercher dans les vallées très humides de la côte nord-est de Tahiti. Ses nids sont le plus souvent trouvés dans les manchons de mousse ou dans le terreau des fougères *Asplenium* épiphytes.

Sa présence dans l'archipel des Tuamotu peut sembler douteuse au vu de son habitat, et du fait qu'aucune île de cet archipel ne soit connue sous le nom de Rutoru. Il est possible que PERRAULT (1988) veuille en fait parler de l'atoll de Reitoru. Les seuls spécimens de *P. sexspinosa* présents dans la collection Perrault proviennent de la vallée de la Vaihiria sur Tahiti.

Pheidole sexspinosa ne peut être confondue avec d'autres espèces, c'est la seule à posséder 6 épines sur le mésosome. En Polynésie française, les minors présentent également une tache blanchâtre caractéristique à la base du gastre.

Matériel examiné. – 3 ☿, Tahiti, vallée de la Vaihiria, 2.III.1974 (MNHN/CGP) ; 8 ☿, Huahine, Pohue Rahi (420 m), 22.IX.2012 ; 6 ☿, Raiatea, Te Mehani Rahi, 24.III.2010 ; 4 ☿, Raiatea, Te Vai Hue, 14.XI.2009, *leg. F. Jacq* ; 8 ☿, Raiatea, vallée des 3 Cascades (330 m), 24.IX.2012 ; 2 ☿, Taha'a, vallée de Patio (145 m), 29.IX.2012 ; 1 ☿, Taha'a, sentier du mont Ohiri (400 m), 30.IX.2012.

Wasmannia auropunctata (Roger, 1863)

Tetramorium auropunctatum Roger, 1863.

Distribution. – Pantropicale. Polynésie française : archipel de la Société (Tahiti, Moorea).

Statut. – Introduction moderne.

Discussion. – *Wasmannia auropunctata*, plus connue sous le nom de Petite Fourmi de Feu (PFF) en Polynésie française, n'est jusqu'à présent connue que de Tahiti et de Moorea. Sa découverte à Moorea en août 2011 sur la commune d'Atiha est l'œuvre de la Direction de l'environnement (DIREN) de Polynésie française. Depuis, trois autres colonies, à Vaiare, Temae et Afareaitu, ont été découvertes en 2013 par cet organisme. Elle semble préférer les milieux humides mais on la retrouve également dans les landes à anuhe [*Dicranopteris linearis* (Burm. f.) Underw.]

Cette espèce est connue pour son impact sur la biodiversité (prédation), sur l'agriculture (élevage d'Hémiptères piqueurs-suceurs et piqûres) ainsi que sur la santé des animaux de compagnie (kératite de Floride). *W. auropunctata* a fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années de la part de la DIREN. La cartographie des colonies connues et la recherche de nouvelles colonies ont été effectuées au cours de l'année 2009. À l'issue de cette année, le

nombre de colonies connues sur Tahiti a été quasiment multiplié par deux. Aucune solution durable n'a encore été trouvée pour lutter contre cette envahissante en Polynésie française.

Wasmannia auropunctata peut être confondue avec deux espèces de *Tetramorium*, *T. caldarium* et *T. simillimum*. Ces dernières sont néanmoins plus grandes et possèdent surtout une massue antennaire de 3 segments alors que celle de *W. auropunctata* n'est composée que de 2 segments.

Matériel examiné. – 1 ♀ et 2 ☿, Tahiti, Mahina, 2.X.2009.

Remerciements. – Je remercie avant tout Fred Jacq, Jean-François Butaud et Michel Charleux pour leur soutien indéfectible ainsi que pour leurs collectes de Formicidae dans les cinq archipels de Polynésie française. Merci à Caroline Blanvillain pour ses spécimens des Marquises et à Ravahere Taputuarai pour ses informations sur les colonies de *Wasmannia auropunctata* de Moorea. Merci à Bruno Jouvin et Charles Egretaud (Pae Tai – Pae Uta) pour leur aide et soutien matériel. Je remercie également Paul Krushelnycky, Barry Bolton, Brian Fisher, James Wetterer, Eli Sarnat et Sylvain Charlat pour leur aide concernant la taxonomie, l'analyse moléculaire et la répartition des Fourmis du Pacifique. Un grand merci à Claire Villemant, Franck Muller et Agnièle Touret-Alby pour leur accueil et leur aide dans l'examen des collections du MNHN. Je remercie M. Bernhard Merz (MHNG) pour le prêt des types de *Carebara cornigera* et de *Carebara cornigera parvicornis*. Je remercie également M. Peio Rahola pour m'avoir permis d'examiner la collection Gérard Perrault. Je remercie Quentin Rome, Antoine Mantilleri et Pascal Rousse pour leurs conseils en taxonomie et pour les corrections qu'ils ont apportées à cet article. Enfin, un très grand merci à Claire Étienne pour m'avoir fait découvrir cette magnifique région qu'est la Polynésie française et sans qui cette étude n'existerait pas, ainsi qu'à mes parents, Alain et Catherine Ramage, qui m'ont toujours soutenu dans ma vocation naturaliste.

Cette étude a été en partie financée par la *Société d'Histoire naturelle Alcide d'Orbigny*, le programme *Terres et Mers Ultramarines*, la *Société des Amis du Muséum* ainsi que la *Société entomologique de France* (Bourse Germaine Cousin). Je remercie ces structures pour leur confiance, sans elles les études en cours sur les Hyménoptères de Polynésie française ne pourraient exister.

Auteurs cités

AntWeb, 2013. – http://www.antweb.org//specimen.do?name=casent0009846. Consulté le 28 novembre 2013.

Bolton B., 1977. – The ant tribe Tetramoriini (Hymenoptera: Formicidae). The genus *Tetramorium* Mayr in the Oriental and Indo-Australian regions, and in Australia. *Bulletin of the British Museum (Natural History), Entomology series,* **36** (2) : 67-151.

—— 1987. – A review of the *Solenopsis* genus-group and revision of Afrotropical *Monomorium* Mayr (Hymenoptera: Formicidae). *Bulletin of the British Museum (Natural Histoiry), Entomology series,* **54** (3) : 263-452.

—— 2000. – The ant tribe Dacetini. With a revision of the *Strumigenys* species of the Malgasy Region by Brian L. Fisher, and a revision of the Austral epopostrumiform genera by Steven O. Shattuck. *Memoirs of the American Entomological Institute,* **65** : 1-1028.

—— 2007. – Taxonomy of the Dolichoderine ant genus *Technomyrmex* Mayr (Hymenoptera: Formicidae) based on the worker caste. *Contributions of the American Entomological Institute,* **35** (1) : 1-149.

Bolton B. & Fisher B. L., 2011. – Taxonomy of Afrotropical and West Palaearctic ants of the ponerine genus *Hypoponera* Santschi (Hymenoptera: Formicidae). *Zootaxa,* **2843** : 1-118.

Cheesman L. E. & Crawley W. C., 1928. – A contribution towards the insect fauna of French Oceania. Part III. Formicidae. *Annals and Magazine of Natural History,* **10** (2) : 514-525.

Clouse R. M., 2007. – The ants of Micronesia (Hymenoptera: Formicidae). *Micronesica,* **39** (2) : 171-295.

Cochereau P., 1974. – Ébauche d'un inventaire faunistique de l'île de Mangareva (Archipel des Gambier). *Cahiers du Pacifique,* **18** (2) : 479-532.

Dann M. J., 2008. – *A Study in Splitting the Ant Complex* Monomorium antarcticum *(Fr. Smith) (Hymenoptera: Formicidae)*. M.Sc. Thesis. Victoria University of Wellington : New Zealand, 88 p.

Dlussky G. M., 1993. – Ants (Hymenoptera, Formicidae) of Fiji, Tonga, and Samoa and the problem of island faunas formation. 2. Tribe Dacetini. *Zoologicheskii Zhurnal,* **72** (6) : 52-65.

Donohue M. & Denham T., 2009. – Banana (*Musa* spp.). Domestication in the Asia-Pacific Region: Linguistic and archaeobotanical perspectives. *Ethnobotany Research & Applications,* **7** : 293-332.

Goulet H. & Huber J. T., 1993. – *Hymenoptera of the world: an identification guide to families*. Ottawa, Ontario : Centre for Land and Biological Resources Research, 668 p.

Gressitt J. L., 1956. – Some Distribution Patterns of Pacific Island Faunae. *Systematic Zoology,* **5** (1) : 11-32.

Guillermet C., 2004. – *Les Rhopalocères ou papillons diurnes de l'île de La Réunion*. Association Nature, Découverte et Partage, 138 p.

Hinkle A. E., 2007. – Population structure of Pacific *Cordyline fruticosa* (Laxmanniaceae) with implications for human settlement of Polynesia. *American Journal of Botany,* **94** (5) : 828-839.

Krushelnycky P., 2001. – *A Distributional Survey of Ants of Moorea, Tahiti and Raiatea*. University of California at Berkeley, Department of Environmental Sciences, Policy and Management, Division of Insect Biology, 8 p.

—— 2008. – *Survey of Ants of Rimatara, Rurutu and Raiatea, French Polynesia, December 2006*. Report to Délégation à la Recherche, 21 p.

Le Ph., Stewart C. F., Brown L. R., Richards G. & Bernard A., 2012. – An alternative baiting method of Yellow Crazy Ants (*Anoplolepis gracilipes*) on Christmas Island, Indian Ocean. *International Journal of Ecology and Development,* **23** (3) : 40-59.

Matthews P. J., 1995. – Aroids and the Austronesians. *Tropics,* **4** (2) : 105-126.

Morrison L. W., 1996. – The ants (Hymenoptera: Formicidae) of Polynesia revisited: species numbers and the importance of sampling intensity. *Ecography,* **19** : 73-84.

—— 1997. – Polynesian ant (Hymenoptera: Formicidae) species richness and distribution: a regional survey. *Acta Oecologica,* **18** (6) : 685-695.

O'Dowd D. J., Green P. T. & Lake P. S., 2003. – Invasional 'meltdown' on an oceanic island. *Ecology Letters,* **6** : 812-817.

Paulian R., 1998. – *Les Insectes de Tahiti*. Paris, Boubée : 331 p.

Perrault G. H., 1976. – Description des ouvrières et des soldats de *Oligomyrmex tahitiensis* Wheeler. Mise au point concernant les sexués. *Nouvelle Revue d'Entomologie,* **6** (3) : 303-307.

—— 1988. – Les fourmis de Tahiti. *Bulletin de la Société zoologique de France,* **112** (3-4) : 429-446.

—— 1993. – Peuplement en fourmis de l'atoll de Fangataufa. *Bulletin de la Société entomologique de France,* **98** (4) : 323-338.

Rivière F., 1979. – La vie animale terrestre à Takapoto. *Journal de la Société des océanistes,* **62** (35) : 19-29.

Rousse P. & Braet Y., 2012. – Braconid wasps (Hymenoptera) of Reunion. 1. Euphorinae (including Meteorini): key to species and description of six new species. *Zootaxa,* **3449** : 26-46.

Sarnat E. M., 2009. – *The ants [Hymenoptera: Formicidae] of Fiji: Systematics, biogeography and conservation of an island arc fauna*. Ph.D. Thesis. University of California Davis, 548 p.

Sarnat E. M. & Economo E. P., 2012. – The Ants of Fiji. *University of California Publications in Entomology,* **132** : 1-384.

Taylor R. W., 1967. – A Monographic Revision of the Ant Genus *Ponera* Latreille (Hymenoptera: Formicidae). *Pacific Insects Monograph,* **13** : 1-112.

—— 1991. – Nomenclature and distribution of some Australasian ants of the Myrmicinae (Hymenoptera: Formicidae). *Memoirs of the Queensland Museum,* **30** (3) : 599-614.

Wang X-H. & Lester P. J., 2004. – A preliminary study of the usefulness of morphometric tools for splitting the *Monomorium antarcticum* (Smith) complex (Hymenoptera: Formicidae), New Zealand's most common native ants. *New Zealand Entomologist,* **27** : 103-108.

Wetterer J. K., 2002. – Ants of Tonga. *Pacific Science,* **56** (2) : 125-135.

Wheeler W. M., 1908. – Ants from Moorea, Society Islands. *Bulletin of the American Museum of Natural History,* **24** : 165-167.

—— 1932a. – Ants from the Society Islands. *Bulletin of the Bernice Pauahi Bishop Museum,* **113** : 13-19.

—— 1932b. – Ants of the Marquesas Islands. *Bulletin of the Bernice Pauahi Bishop Museum,* **98** : 155-163.

—— 1933. – A new species of Ponera and other records of ants from the Marquesas Islands. *Bulletin of the Bernice Pauahi Bishop Museum,* **114** : 141-144.

—— 1935. – Check list of the ants of Oceania. *Occasional Papers of the Bernice Pauahi Bishop Museum,* **11** (11) : 1-56.

—— 1936. – Ants from the Society, Austral, Tuamotu and Mangareva Islands. *Occasional Papers of the Bernice Pauahi Bishop Museum,* **12** (18) : 3-17.

Wilson E. O. & Taylor R. W., 1967. – The ants of Polynesia. *Pacific Insects Monograph,* **14** : 1-109.

Zerega N. J. C., Ragone D. & Motley T. J., 2004. – Complex origins of breadfruit (*Artocarpus altilis*, Moraceae): Implications for human migrations in Oceania. *American Journal of Botany,* **91** (5) : 760-766.